



REPIBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique Université

Abbas LAGHROUR – KHENCHELA



FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DE FRANÇAIS

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Réalisé en vue de l'obtention du diplôme de MASTER II

Option : Didactique des langues

Thème :

**L'analyse des besoins spécifiques des auxiliaires de
vie scolaire dans leurs pratiques professionnelles
en Algérie**

Préparé par :

RAWNEK NECER

Encadré par :

Dre BOUZIDI SOURAYA

Soutenu publiquement le 12 / 06 / 2024 devant le jury d'examen composé de :

Dre Fatma Nasraoui

Dr Kamal Beroual

Année universitaire 2023/2024

Remerciement

Avant Tout !

Merci Dieu

Je remercie sincèrement Dre SOURAYA BOUZIDI, pour sa guidance précieuse, ses conseils éclairés et sa patience tout au long de cette recherche. Sa rigueur scientifique et son soutien constant ont été essentiels pour mener à bien cette recherche.

Je remercie également les membres du jury, pour avoir accepté d'évaluer mon travail. Leurs remarques constructives et leur expertise ont permis d'améliorer significativement cette étude.

Je souhaite exprimer ma plus profonde gratitude à ma famille, en particulier à mes parents et à mes frères.

À mes parents, je vous exprime ma gratitude infinie pour votre amour incommensurable, votre soutien indéfectible et votre confiance en moi. Vos sacrifices et votre sagesse ont été les fondements de ma réussite, et votre présence m'a toujours apporté une force et un réconfort inestimables.

À mes frères, merci pour votre complicité et vos encouragements constants. Votre soutien a été une source de courage et de motivation dans les moments cruciaux.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance à l'ensemble des enseignants et chercheurs du département de lettres et langues étrangères pour leurs enseignements de qualité et leur soutien académique.

Je suis profondément reconnaissante envers Monsieur KACHA KHEMISSI, dont le soutien depuis mes années lycée jusqu'à aujourd'hui a été inestimable. Merci pour votre constance et votre inspiration.

Un grand merci à mes collègues et amis, pour leur amitié, leur soutien moral et les nombreux moments de partage et d'entraide. Vos encouragements m'ont souvent aidé à garder le cap.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à l'aboutissement de ce travail.

À Monsieur LAADJAL NABIL,

Professeur de sciences naturelles

Votre soutien essentiel, votre encouragement sans relâche et votre dévouement remarquable ;
Votre contribution a été fondamentale pour mon succès au baccalauréat. Merci infiniment.

Dédicace

A ma famille,

Les meilleurs parents du monde

A ma mère

A celle qui peut remplacer tout le monde, mais personne ne peut la remplacer. Maman
Ma source d'inspiration et mon modèle, ta tendresse infinie, ta force inébranlable et ton amour
sans limite ont éclairé chacun de mes jours. Grâce à tes douces prières, je trouve ma réussite.

A mon père

A celui à qui je demande une étoile, revient en portant tout le ciel.

A mon premier amour, le héros de mon histoire, à mon cher papa, la personne la plus proche de
moi, à ma force, votre présence dans ma vie est un cadeau que je chérirai toujours. Votre
présence suffit à combler tous mes besoins, et bien au-delà.

A mes chers frères

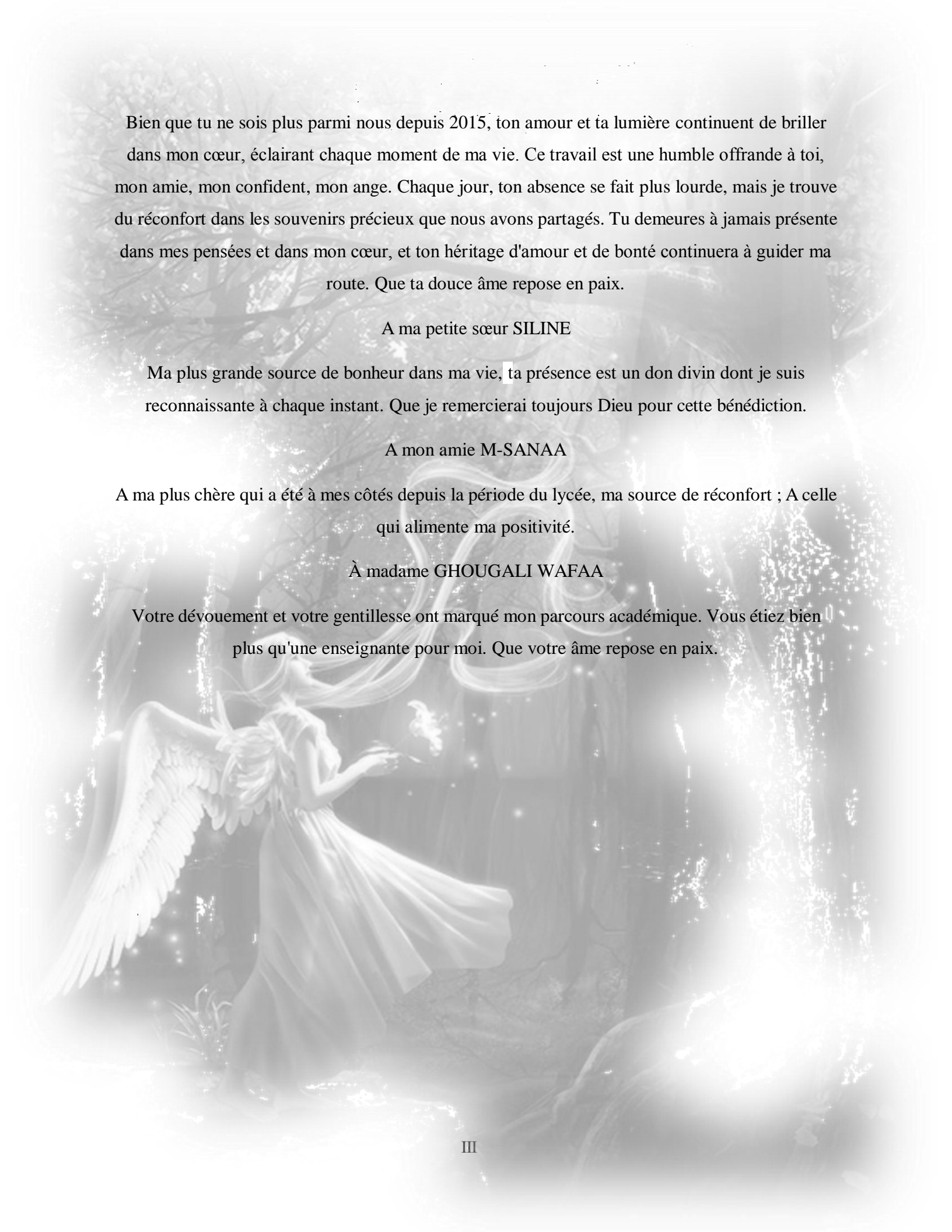
A ALADDIN, mon bras, celui qui est toujours là pour m'encourager et me comprendre, la
personne la plus aimante au monde. Grâce à ta gentillesse, toutes mes difficultés semblent
s'effacer.

A ABD EL RACHID, mon pote, celui qui donne sans compter et qui ne demande rien en retour, à
BOUZID, la personne la plus soucieuse des détails.

A ABD EL KARIM, mon petit ami, mon point faible ! celui qui met tout de côté et renonce à
tout juste pour moi, à KIMOU, bien plus qu'un frère, un compagnon de jeux, de rires et de
souvenirs précieux

A vous trois, votre amour et votre soutien sont des trésors que je garderai toujours précieusement
dans mon cœur.

À ma chère sœur **MERIEM**, que Dieu lui accorde Sa miséricorde



Bien que tu ne sois plus parmi nous depuis 2015, ton amour et ta lumière continuent de briller dans mon cœur, éclairant chaque moment de ma vie. Ce travail est une humble offrande à toi, mon amie, mon confident, mon ange. Chaque jour, ton absence se fait plus lourde, mais je trouve du réconfort dans les souvenirs précieux que nous avons partagés. Tu demeures à jamais présente dans mes pensées et dans mon cœur, et ton héritage d'amour et de bonté continuera à guider ma route. Que ta douce âme repose en paix.

A ma petite sœur SILINE

Ma plus grande source de bonheur dans ma vie, ta présence est un don divin dont je suis reconnaissante à chaque instant. Que je remercie toujours Dieu pour cette bénédiction.

A mon amie M-SANAA

A ma plus chère qui a été à mes côtés depuis la période du lycée, ma source de réconfort ; A celle qui alimente ma positivité.

À madame GHOUGALI WAFAA

Votre dévouement et votre gentillesse ont marqué mon parcours académique. Vous étiez bien plus qu'une enseignante pour moi. Que votre âme repose en paix.

Résumé

La création du poste d'Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) en Algérie a été initiée pour améliorer la prise en charge des enfants atteints d'autisme, conformément aux directives du Président Abdelmadjid Tebboune. Malgré cette avancée, la profession d'AVS reste méconnue et peu étudiée. Ce mémoire explore les besoins spécifiques des AVS dans leurs pratiques professionnelles. Pour ce faire, une étude a été réalisée en deux étapes : une revue de la littérature sur les AVS et leurs rôles, suivie d'entretiens avec des AVS contactés via Facebook. Les résultats montrent que les AVS ont des besoins variés en termes de formation, de soutien psychologique et de ressources matérielles. En réponse, des recommandations sont formulées pour optimiser le soutien aux élèves ayant des besoins spécifiques.

Mots clés: Auxiliaire de vie scolaire (AVS), Besoins spécifiques , Pratiques professionnelles , Formation

Abstract

The creation of the School Life Auxiliary (AVS) position in Algeria was initiated to improve the care of children with autism, following the directives of President Abdelmadjid Tebboune. Despite this progress, the AVS profession remains largely unknown and understudied. This thesis explores the specific needs of AVS in their professional. To achieve this, a study was conducted in two stages: a literature review on AVS and their roles, followed by interviews with AVS contacted via Facebook. The results show that AVS have varied needs in terms of training, psychological support, and material resources. Consequently, recommendations are made to optimize support for students with special needs.

Keywords: School Life Auxiliary (AVS), Specific needs, Professional practices , Training

Table des Matières

<i>Remerciement</i>	I
<i>Dédicace</i>	II
Résumé	IV
Table des Matières.....	V
Liste des tableaux	X
Liste des figures	XII
Liste des abréviations	XIV
Introduction générale.....	1

Première Partie

Chapitre I

Comprendre le rôle des auxiliaires de vie scolaire (AVS) en quelques points.

Introduction.....	5
1. Historique et évolution des auxiliaires de vie scolaire	5
1.1 Dans le monde entier.....	5
1.3 En Algérie.....	6
2. Définition d'auxiliaire.....	6
2.1. Auxiliaire	6
2.2. Selon quelque dictionnaire	7
3. Définition et rôle des auxiliaires de vie scolaire	7
4. L'objectif des auxiliaires de vie scolaire.....	8

5. Missions des auxiliaires de vie scolaire.....	9
5.1. Accompagnement à l'entrée et à la circulation dans l'établissement.....	10
5.2. Aide à l'organisation du travail.....	10
5.3. Assistance aux activités académiques.....	10
5.4. Accompagnement aux activités physiques.....	10
5.5. Surveillance et intervention en cas de besoin.....	10
5.6. Participation aux activités extrascolaires.....	11
6. Types des AVS.....	11
6.1. Auxiliaire de Vie Scolaire pour l'Aide Individuelle.....	11
6.2. Auxiliaire de Vie Scolaire pour l'Aide Mutualisée.....	11
6.3. Auxiliaire de Vie Scolaire Collectif.....	11
7. Relations d'accompagnement.....	12
7.1 Relation AVS – Enseignant.....	12
7.2 Relation AVS-Parents.....	13
7.3 Relation AVS-Enfants.....	13
Conclusion.....	14

Chapitre II : Les besoins spécifiques des AVS dans leurs pratiques professionnelles

Introduction.....	16
1. Définition de besoins selon quelques dictionnaires.....	16
1.1. Selon le robert Dico en linge.....	16
1.2. Selon le dictionnaire la rousse.....	16
1.3. Selon Toupictionnaire.....	17
2. Un besoin selon Abraham Maslow.....	17
3. Théorie d'Abraham Maslow.....	18

3.1. Pyramide de Maslow	18
3.1.1. Les besoins physiologiques	19
3.1.2. Les besoins de sécurité.....	19
3.1.3. Les besoins d'appartenance et d'amour	19
3.1.4. Les besoins d'estime comprennent la confiance en soi.....	19
3.1.5. Les besoins d'accomplissement de soi.....	20
4. La théorie de Maslow et son application aux besoins des auxiliaires de vie scolaire	20
4.1. Assurer la satisfaction des besoins physiologiques.....	20
4.2. Créer un environnement de travail sécurisé.....	20
4.3. Favoriser le sentiment d'appartenance.....	21
4.4. Reconnaître et valoriser leur travail	21
4.5. Encourager le développement personnel et professionnel.....	21
5. Compétences nécessaires pour être un „AVS“ efficace	21
5.1. Patience et empathie	22
5.2. Capacité d'adaptation	22
5.3. Compétences relationnelles	22
5.4. Compétences organisationnelles	22
5.5. Résilience émotionnelle.....	22
5.6. Force morale et physique.....	22
5.7. Connaissances pédagogiques.....	23
5.8. Sens de la collaboration.....	23
6. Défis rencontrés par les AVS dans leur travail	23
7. Les besoins spécifiques des AVS dans leurs pratiques professionnelles.....	24
7.1. Assurance et sécurité de l'emploi.....	24
7.2. Formation initiale adaptée	25

7.3. Compétences relationnelles et communicationnelles	25
7.4. Adaptabilité et flexibilité	25
7.5. Connaissance approfondie des besoins des élèves.....	25
7.6. Accès à la formation continue	25
7.7. Accès à des ressources et des avantages.....	26
Conclusion	26

Deuxième partie

Partie Pratique : Analyse des besoins spécifiques Des auxiliaires de vie scolaire

INTRODUCTION.....	28
1. Méthodologie	28
2. Description du corpus.....	29
2.1. Informations générales	29
2.2. Connaissances et formation.....	29
2.3. Relations avec les enseignants.....	29
2.4. Besoins en formation.....	29
2.5. Suggestions et améliorations	29
3. Contexte du corpus et public visé	29
3.1. Préparation.....	30
3.2. Diffusion.....	30
3.3. Collecte des données	30
3.4. Analyse des données	30
4. Traitement des résultats du questionnaire.....	31
5. Synthèse.....	66
CONCLUSION	67
Conclusion générale	68

Bibliographie.....	71
Annexes	75

Liste des tableaux

Tableau N° 1: Répartition des répondants par sexe	32
Tableau N° 2: Répartition des répondants par âge.....	33
Tableau N° 3: la répartition des répondants par wilaya	35
Tableau N° 4: Les établissements scolaires où interviennent les AVS	37
Tableau N° 5: les réponses sur la durée d'expérience en tant qu'AVS	38
Tableau N° 6: la répartition des plus hauts niveaux de qualification des répondants.	39
Tableau N° 7: la répartition du métier précédant celui d'AVS	40
Tableau N° 8: la répartition de la spécialité des répondants.....	42
Tableau N° 9: la répartition de la formation à la prise de poste d'AVS	43
Tableau N° 10: la répartition des évaluations dans le domaine des handicaps et troubles du développement	45
Tableau N° 11: la répartition des évaluations dans le domaine des techniques d'accompagnement et d'aide à la scolarisation.	46
Tableau N° 12: la répartition des évaluations dans le domaine de la pédagogie et l'adaptation pédagogique.	47
Tableau N° 13: la répartition des évaluations des connaissances du système éducatif.....	48
Tableau N° 14: la répartition des répondants par fonction.	49
Tableau N° 15: la répartition des méthodes de travail avec l'enseignant dans la classe	50
Tableau N° 16: la répartition des outils de communication entre les AVS et les enseignants.	51
Tableau N° 17: la répartition des rencontres entre les AVS et les enseignants.	52
Tableau N° 18: Répartition des sujets abordés lors des rencontres entre les AVS et les enseignants.....	53
Tableau N° 19: Opinion sur l'utilité des rencontres AVS-enseignants en leur absence.....	55
Tableau N° 20: Domaines de formation essentiels pour les AVS.	57
Tableau N° 21: Niveau de besoin de formation complémentaire sur les handicaps et les troubles du développement.	59
Tableau N° 22: la répartition du niveau de besoin de formation complémentaire sur les techniques d'accompagnement et d'aide à la scolarisation.....	60
Tableau N° 23: la répartition du niveau de besoin de formation complémentaire sur la pédagogie et les adaptations pédagogiques.	62

Tableau N° 24: la répartition de niveau de besoin de formation complémentaire sur la connaissance du système éducatif.	63
Tableau N° 25: Propositions d'amélioration de la formation et du soutien pour les AVS.	64

Liste des figures

Figure N° 1: la répartition des répondants par sexe	32
Figure N° 2: Répartition des répondants par âge	34
Figure N° 3: la répartition des répondants par wilaya.....	36
Figure N° 4: la répartition des répondants sur la durée d'expérience en tant qu'AVS	38
Figure N° 5: la répartition des plus hauts niveaux de qualification des répondants	39
Figure N° 6: la répartition du métier précédant celui d'AVS.....	41
Figure N° 7: la répartition de la spécialité des répondants	43
Figure N° 8: la répartition de la formation à la prise de poste d'AVS.....	44
Figure N° 9: la répartition des évaluations dans le domaine des Handicaps et Troubles du Développement.....	45
Figure N° 10: la répartition des évaluations dans le domaine des techniques d'accompagnement et d'aide à la scolarisation.	46
Figure N° 11 : la répartition des évaluations dans le domaine de la pédagogie et l'adaptation pédagogique.	47
Figure N° 12: la répartition des évaluations des connaissances du système éducatif.	48
Figure N° 13: la répartition des répondants par fonction.	49
Figure N° 14: la répartition des méthodes de travail avec l'enseignant dans la classe	50
Figure N° 15: la répartition des outils de communication entre les AVS et les enseignants.....	51
Figure N° 16: la répartition des rencontres entre les AVS et les enseignants.....	53
Figure N° 17: Répartition des sujets abordés lors des rencontres entre les AVS et les enseignants.	54
Figure N° 18: Opinion sur l'utilité des rencontres AVS-enseignants en leur absence	56
Figure N° 19: Domaines de formation essentiels pour les AVS.....	58
Figure N° 20: Niveau de besoin de formation complémentaire sur les handicaps et les troubles du développement	59
Figure N° 21: la répartition du niveau de besoin de formation complémentaire sur les techniques d'accompagnement et d'aide à la scolarisation.	61
Figure N° 22: la répartition du niveau de besoin de formation complémentaire sur la pédagogie et les adaptations pédagogiques.	62

Figure N° 23: la répartition de niveau de besoin de formation complémentaire sur la
connaissance du système éducatif63

Figure N° 24: Propositions d'amélioration de la formation et du soutien pour les nouveaux AVS.
.....65

Liste des abréviations

Abréviations	Définitions
PPS	Projets personnalisés de scolarisation
PAP	Plan d'accompagnement personnalisé
CDAPH	La commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
ULIS	Unité localisée pour l'inclusion scolaire
AESH	Accompagnants des élèves en situation de handicap
AVS	Auxiliaire de vie scolaire
AVS-I	Auxiliaire de vie scolaire individuelle
AVS-M	Auxiliaire de vie scolaire mutualisée
AVS-CO	Auxiliaire de vie scolaire collectif

Introduction générale

Introduction générale :

La création récente du poste d'Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) en Algérie, avec une attention particulière portée à la prise en charge des enfants atteints d'autisme, marque un tournant dans le paysage éducatif du pays. Cette initiative découle directement des directives émanant du plus haut niveau de l'État, incarnées par le Président Abdelmadjid Tebboune, qui a clairement mandaté le gouvernement de mettre en place des dispositifs adaptés pour répondre aux besoins spécifiques de cette population vulnérable.

Sous la direction du ministre de l'Éducation nationale, un groupe de travail ministériel a été constitué pour élaborer une stratégie nationale complète visant à offrir un soutien adéquat aux enfants autistes dans le cadre de leur parcours éducatif. Au cours des deux dernières années, le gouvernement algérien a déployé des efforts conséquents pour renforcer les services destinés aux personnes autistes. Parmi les mesures phares prises à cet effet, on peut citer la révision en profondeur des textes réglementaires relatifs à ce trouble dans tous les secteurs concernés, une démarche essentielle pour assurer une prise en charge efficace et adaptée. De plus, l'idée de créer un centre de référence national pour l'autisme, en partenariat avec des institutions spécialisées étrangères, a été proposée en 2022 dans le but de consolider les connaissances et les pratiques dans ce domaine.

Le processus de recrutement en cours pour les Auxiliaires de Vie Scolaire atteste de la volonté du gouvernement de doter le système éducatif des ressources humaines nécessaires pour mettre en œuvre cette nouvelle politique inclusive. Lancé récemment et se poursuivant jusqu'au 11 juillet 2023, ce processus de recrutement s'accompagne de critères de sélection rigoureux, incluant la soumission d'un dossier complet par les candidats, reflétant l'importance accordée à la qualité et à la compétence des futurs professionnels de l'accompagnement scolaire. Néanmoins, il est important de reconnaître que malgré ces avancées significatives, la profession d'Auxiliaire de Vie Scolaire en Algérie demeure largement méconnue et peu étudiée. Cette situation souligne l'urgence d'une réflexion approfondie sur les besoins spécifiques de ces professionnels et des enfants autistes qu'ils accompagnent. Cette nouvelle initiative s'inscrit dans une dynamique mondiale visant à promouvoir l'éducation inclusive, en accord avec les engagements internationaux en la matière. En outre, les directives ministérielles récentes, telles que la directive numéro 141 du 9 septembre 2021 sur la scolarisation des enfants autistes et la directive

Introduction générale

numéro 1500 du 19 septembre 2021 sur l'accompagnement scolaire des élèves ayant des besoins spéciaux, attestent de l'engagement ferme des autorités algériennes à garantir l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants, quelles que soient leurs capacités ou leurs difficultés. Ces directives fournissent un cadre réglementaire essentiel pour guider les actions des acteurs impliqués dans le domaine de l'éducation inclusive en Algérie, en assurant une approche cohérente et équitable pour tous les enfants.

Dans un contexte où l'inclusion des élèves ayant des besoins spécifiques est devenue une priorité éducative, le rôle des Auxiliaires de Vie Scolaire est essentiel pour garantir un soutien adéquat au sein des établissements scolaires. En Algérie, l'émergence de ce métier soulève des questions déterminantes quant à la compréhension de leurs besoins spécifiques et des défis auxquels ils sont confrontés dans leur pratique professionnelle. Ainsi, il est impératif de mener une analyse approfondie pour identifier ces besoins et élaborer des solutions efficaces afin d'optimiser le soutien apporté aux enfants ayant des besoins spécifiques.

Notre recherche vise à explorer et à identifier les besoins des auxiliaires de vie en matière de compétences académiques et aptitudes professionnelles dans le contexte algérien. Cette recherche ouvre des perspectives visant à proposer, éventuellement, des stratégies et des contenus afin d'améliorer et de renforcer leurs pratiques professionnelles.

Pour l'élaboration de notre mémoire, nous avons dans un premier temps consulté les ouvrages traitant de l'accompagnement scolaire et des besoins professionnels des auxiliaires de vie scolaire, afin d'approfondir nos connaissances sur le plan théorique. Cette démarche nous a permis de connaître les concepts, les méthodes et les instruments d'analyse pertinents.

Dans un deuxième temps, nous avons contacté des AVS travaillant dans divers établissements scolaires en Algérie via Facebook. À travers des entretiens réalisés par messagerie et appels vidéo, nous avons recueilli leurs témoignages et expériences sur leurs pratiques professionnelles, les défis qu'ils rencontrent et les besoins spécifiques qu'ils ressentent. Ces échanges nous ont fourni des données qualitatives et quantitatives riches et variées, essentielles pour une compréhension approfondie des besoins des AVS.

D'autre part, nous avons scindé notre travail en trois chapitres :

Introduction générale

Le premier chapitre porte sur les notions relatives aux auxiliaires de vie scolaire (AVS), en incluant leur définition, leur rôle, leurs missions, et les différents types d'AVS existant en Algérie.

Le deuxième chapitre s'intéresse aux besoins spécifiques des AVS dans leurs pratiques professionnelles. Nous y explorons la théorie de Maslow, et analysons les compétences nécessaires ainsi que les défis rencontrés par les AVS.

Le troisième chapitre traite de la méthodologie de notre recherche, de la présentation des résultats des entretiens avec les AVS contactés via Facebook, et de l'analyse de leurs besoins spécifiques.

Partie théorique

Chapitre I

*Comprendre le rôle des auxiliaires de vie scolaire (AVS)
en quelques points.*

Introduction

Le rôle des AVS est important pour l'inclusion et le soutien des élèves en difficulté au sein du système éducatif. Ce chapitre vise à fournir une compréhension approfondie du développement historique des AVS, de leurs définitions, objectifs, missions, types et des relations d'accompagnement qu'ils entretiennent avec les enseignants, les parents et les élèves. En examinant ces aspects, nous mettrons en lumière l'importance des AVS dans la promotion d'un environnement scolaire inclusif et bienveillant.

1. Historique et évolution des auxiliaires de vie scolaire

1.1 Dans le monde entier

Les AVS ont été conçus pour accompagner les élèves ayant des besoins spéciaux dans leur réussite scolaire. À l'origine, cette initiative est née aux États-Unis et en Europe, où les écoles ont commencé à embaucher des assistants pour aider les élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage. Progressivement, d'autres pays ont suivi cette voie en adoptant des auxiliaires de vie scolaire, connus sous différents noms selon les régions. Leur rôle s'est ensuite élargi pour inclure le soutien aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage ou ayant des besoins spéciaux, les aidant dans diverses matières et activités pour favoriser leur épanouissement à l'école.

Quant à l'origine des auxiliaires de vie scolaire, elle remonte à l'Italie où le modèle des maestri di sostegno, des enseignants spécialisés dans le soutien des élèves handicapés, a servi de référence pour la création des AVS en France et ailleurs. En Italie, cette profession est solidement établie, offrant une formation spécifique et une reconnaissance professionnelle aux maestri di sostegno.

1.2 En France

L'histoire des AVS en France, maintenant appelés Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH), commence dans les années 1980. Initialement, ces professionnels ont été embauchés pour aider les enfants handicapés à s'adapter à l'école en leur fournissant un soutien éducatif. Avec le temps, leur rôle s'est progressivement formalisé, passant d'une assistance individuelle à une prise en charge plus organisée de l'intégration des élèves

handicapés à l'école. En 2015, le terme AESH a été introduit pour désigner ces accompagnateurs, ouvrant la voie à des emplois permanents après une période initiale de service. Cette évolution illustre l'engagement continu à répondre aux besoins des élèves handicapés dans le système éducatif français.

1.3 En Algérie

Les directions de l'éducation des wilayas en Algérie ont récemment annoncé l'ouverture des inscriptions pour le recrutement direct des AVS, un nouveau poste créé par le Ministère de l'Éducation Nationale. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs dossiers de candidature du 4 au 11 juillet de cette année. Ce recrutement vise à pourvoir 400 postes à travers les différentes wilayas, dans le but de garantir une assistance adaptée aux enfants atteints du spectre de l'autisme, et ce afin d'assurer leur bien-être et leur intégration réussie dans le milieu scolaire.

Les candidats retenus recevront des contrats de travail temporaires d'une durée d'un an, renouvelables, leur permettant de commencer leurs missions dès la prochaine rentrée scolaire. Ce nouveau poste nécessite des qualifications spécifiques, telles qu'un niveau d'études minimum de la troisième année secondaire, ainsi que des documents prouvant la citoyenneté algérienne et l'aptitude physique et mentale à occuper le poste. Les AVS auront pour mission d'accompagner les élèves à plein temps pendant les jours de classe, en leur fournissant un soutien personnalisé et en veillant à leur sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. En résumé, ce recrutement direct vise à renforcer l'éducation inclusive en Algérie en offrant un soutien spécialisé aux élèves en situation de handicap, contribuant ainsi à leur succès scolaire et à leur épanouissement personnel.

2. Définition d'auxiliaire

2.1. Auxiliaire

Le mot "auxiliaire" a une origine latine. Il provient du latin "auxiliaris", qui est à la fois un adjectif et un substantif. Ce terme dérive du mot latin "auxilium", qui signifie "secours" ou "assistance". Ainsi, le mot "auxiliaire" en français conserve le sens original de fournir une aide ou un soutien à quelqu'un dans l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité. Cette étymologie souligne l'idée fondamentale d'aider ou de soutenir autrui, qui est au cœur du sens du mot "auxiliaire" dans différentes langues et contextes.

Dans le langage courant, nous utilisons souvent le terme 'auxiliaire' pour désigner une personne qui apporte son aide ou son soutien dans l'accomplissement d'une tâche. Cependant, il existe de nombreux autres mots qui partagent le même sens et peuvent être utilisés pour décrire cette même situation :

Assistant – Aide – Collaborateur – Support – Adjoint – Soutien – Partenaire – Renfort – Compagnon – Complice ...

2.2. Selon quelque dictionnaire

« Le terme “auxiliaire” peut désigner une personne qui apporte son aide à quelqu’un d’autre dans l’exécution d’un travail. Il peut également se référer à un employé dont les services sont utilisés temporairement ou à un fonctionnaire non titulaire offrant une moindre garantie de l’emploi... » Larousse

« “Auxiliaire” est un adjectif et nom qui signifie qui aide par son concours, sans être indispensable. En tant que nom, cela désigne une personne qui aide en apportant son concours ... » Le Robert.

« ...En tant que nom commun, “auxiliaire” désigne une personne qui apporte son aide ou son assistance dans une activité, considérée comme support ou renfort... » La langue française.

3. Définition et rôle des auxiliaires de vie scolaire

Les Auxiliaires de Vie Scolaire sont des professionnels spécialisés dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap ou présentant des troubles de santé invalidants. Leur mission principale est de garantir une intégration réussie de ces élèves dans le milieu scolaire en leur fournissant un soutien personnalisé et adapté à leurs besoins spécifiques.

Tout d'abord, les AVS interviennent directement en classe aux côtés des élèves, en les aidant à suivre les cours, à prendre des notes, à réaliser des exercices, et à utiliser du matériel pédagogique spécialisé si nécessaire. Ils agissent comme des facilitateurs de l'apprentissage, en veillant à ce que les élèves en situation de handicap puissent pleinement participer aux activités pédagogiques et développer leurs compétences académiques. En plus de leur rôle en classe, les AVS travaillent également en collaboration avec les enseignants pour élaborer et mettre en œuvre

des stratégies pédagogiques adaptées aux besoins individuels de chaque élève. Ils participent à l'élaboration des projets personnalisés de scolarisation (PPS) ou des plans d'accompagnement personnalisés (PAP), qui définissent les objectifs et les modalités de prise en charge de l'élève en situation de handicap. Les AVS apportent ainsi une contribution essentielle à la différenciation pédagogique, en adaptant les méthodes d'enseignement et les ressources pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques de chaque élève.

En dehors des heures de classe, les AVS peuvent également accompagner les élèves lors des activités parascolaires ou lors des déplacements à l'école, en veillant à leur sécurité et à leur bien-être. Ils contribuent à créer un environnement inclusif et bienveillant où chaque élève se sent accepté et soutenu par ses pairs et par les adultes de l'école. Par ailleurs, les AVS peuvent jouer un rôle de médiateur entre l'école, la famille et les différents partenaires impliqués dans l'accompagnement de l'élève en situation de handicap. Ils peuvent fournir des informations et des conseils aux parents sur les droits et les démarches administratives à entreprendre pour garantir une prise en charge optimale de leur enfant, ainsi que sur les dispositifs d'aide et de soutien disponibles.

Donc, les Auxiliaires de Vie Scolaire sont des acteurs clés de l'inclusion scolaire des élèves en situation d'handicap. Leur expertise, leur engagement et leur soutien personnalisé contribuent à créer un environnement éducatif où chaque élève a la possibilité de réussir et de s'épanouir, quel que soit son handicap ou ses besoins spécifiques.

4. L'objectif des auxiliaires de vie scolaire

Dans le cadre de l'éducation inclusive, les AVS occupent une place centrale pour assurer l'inclusion et le bien-être des élèves en situation de handicap ou présentant des troubles de santé invalidants au sein du système éducatif. Leur rôle ne se limite pas à une simple assistance en classe, mais s'étend à plusieurs dimensions pour offrir un soutien adapté à chaque élève concerné.

L'accompagnement des enfants ayant des besoins spéciaux vise leur pleine intégration dans les écoles ordinaires, les considérant comme des membres à part entière de la communauté éducative. Cette intégration implique la création d'un environnement inclusif où ces enfants se

sentent acceptés et soutenus. Par exemple, un enfant autiste, grâce à l'accompagnement, peut participer activement aux activités de l'école, favorisant ainsi son sentiment d'appartenance.

Les auxiliaires de vie scolaire ont un rôle essentiel dans la reconnaissance et la prise en charge des besoins spécifiques de chaque enfant. Travaillant en collaboration avec les enseignants, ils identifient les difficultés rencontrées par les enfants et mettent en place des stratégies adaptées à leurs besoins individuels. En plus de cela, les AVS fournissent un soutien psychologique et émotionnel essentiel, encourageant les enfants à développer leur confiance en eux et à surmonter les défis liés à leur condition. Par exemple, un enfant ayant des troubles de l'attention peut bénéficier d'un soutien personnalisé pour rester concentré en classe et gérer ses émotions.

Donc, l'accompagnement vise à favoriser l'inclusion des enfants ayant des besoins spéciaux dans les écoles ordinaires. En créant un environnement inclusif et en offrant un soutien personnalisé, il permet à ces enfants de s'épanouir sur le plan académique, social et émotionnel. Ainsi, chaque enfant a la possibilité de réussir à l'école et de réaliser son plein potentiel, contribuant ainsi à une société plus juste et égalitaire.

(Cette description a été élaborée avec l'aide précieuse de plusieurs accompagnateurs, qui ont partagé leurs connaissances et leur expérience pour assurer la clarté et la précision du contenu.)

5. Missions des auxiliaires de vie scolaire

Dans notre étude sur le rôle des AVS dans le soutien des élèves à besoins spécifiques, nous avons identifié plusieurs domaines d'intervention essentiels. Les AVS participent activement à l'évaluation initiale des élèves et collaborent avec les enseignants pour élaborer des stratégies personnalisées. Ils s'engagent également dans l'adaptation de l'environnement scolaire pour assurer l'inclusivité et l'accessibilité. En fournissant un accompagnement personnalisé, en contribuant à la documentation et en offrant un soutien dans l'utilisation des technologies adaptatives, ils favorisent la réussite académique et le développement personnel des élèves.

5.1. Accompagnement à l'entrée et à la circulation dans l'établissement

L'auxiliaire de vie scolaire accompagne l'élève dès son arrivée à l'école, l'aidant à s'intégrer dans l'environnement scolaire en l'accompagnant jusqu'à sa salle de classe. Il veille également à ce que l'élève puisse se déplacer facilement dans les locaux de l'école, en assurant sa sécurité et en l'aidant à trouver son chemin, notamment s'il s'agit d'un élève en situation d'handicap.

5.2. Aide à l'organisation du travail

L'AVS soutient l'élève dans l'organisation de son travail en l'aidant à planifier ses tâches et à respecter les échéances. Il peut l'aider à ranger ses affaires, à établir un emploi du temps ou à utiliser des outils d'organisation adaptés à ses besoins, contribuant ainsi à favoriser son autonomie et sa gestion du temps.

5.3. Assistance aux activités académiques

L'AVS aide l'élève à accomplir ses tâches scolaires, telles que la rédaction, le dessin, la simplification des questions posées et leur explication, ainsi que la clarification des attentes de l'enseignant. Il adapte les supports pédagogiques si nécessaire et offre un soutien personnalisé pour faciliter la compréhension et l'apprentissage de l'élève.

5.4. Accompagnement aux activités physiques

Pendant les cours d'éducation physique et sportive, l'AVS accompagne l'élève pour s'assurer qu'il puisse participer pleinement à ces activités, en adaptant les exercices si nécessaire et en veillant à sa sécurité et à son bien-être.

5.5. Surveillance et intervention en cas de besoin

L'AVS accompagne l'élève pendant les pauses et intervient en cas d'urgence ou de situation imprévue. Il est attentif aux besoins de l'élève et prêt à lui apporter son soutien en cas de difficultés ou de problèmes rencontrés lors de son temps de repos.

5.6. Participation aux activités extrascolaires

En dehors des cours, l'AVS accompagne également l'élève lors des activités sportives, culturelles et des sorties éducatives, garantissant ainsi sa participation et son inclusion dans toutes les activités organisées par l'école.

6. Types des AVS

Il existe trois types principaux des auxiliaires de vie scolaire :

6.1. Auxiliaire de Vie Scolaire pour l'Aide Individuelle

L'AVS-I est attribué à un élève spécifique pour lui fournir un soutien individualisé. Cela signifie qu'il travaille exclusivement avec cet élève, l'accompagnant dans ses activités scolaires et périscolaires selon un horaire déterminé par la CDAPH. Par exemple, si un élève a du mal à prendre des notes en classe en raison d'un handicap, l'AVS-I sera présent uniquement pour l'aider dans cette tâche et uniquement avec cet élève.

6.2. Auxiliaire de Vie Scolaire pour l'Aide Mutualisée

L'AVS-M peut aider plusieurs élèves en même temps, chacun ayant une notification nominative. Cette aide est flexible et s'adapte aux besoins changeants des élèves. Par exemple, pendant une séance de travaux pratiques en classe, l'AVS-M peut circuler entre différents groupes d'élèves pour fournir une assistance là où elle est nécessaire, que ce soit pour expliquer une consigne ou aider à la manipulation de matériel.

6.3. Auxiliaire de Vie Scolaire Collectif

L'AVS-CO est associé à une structure collective, comme une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS), et son rôle est de soutenir un groupe d'élèves plutôt qu'un individu spécifique. Par exemple, lors d'une sortie scolaire organisée par l'ULIS, l'AVS-CO accompagne et supervise tout le groupe pour s'assurer que tous les élèves bénéficient pleinement de l'expérience et restent en sécurité.

Les diverses nuances des AVS révèlent un engagement profond envers une éducation inclusive et équitable. Tandis que l'AVS-I offre un soutien individualisé, l'AVS-M incarne la flexibilité dans son assistance mutualisée, et l'AVS-CO symbolise l'intégration harmonieuse dans

des contextes collectifs. Ces différentes facettes démontrent l'importance capitale de l'adaptabilité et de la diversité dans la création d'un environnement éducatif propice à l'épanouissement de chaque élève.

7. Relations d'accompagnement

7.1 Relation AVS – Enseignant

Pour moi, la relation entre l'enseignant et l'auxiliaire de vie scolaire repose sur trois bases essentielles qui sont indispensables pour assurer le succès dans l'accomplissement de leurs tâches communes.

Tout d'abord, cette relation est fondée sur le respect mutuel. Chacun reconnaît et valorise le rôle et les compétences de l'autre, créant ainsi un environnement de collaboration harmonieux et respectueux. Le respect permet une communication ouverte et franche, favorisant une meilleure compréhension des besoins des élèves et une coordination efficace dans la mise en œuvre des stratégies éducatives. Ensuite, la collaboration entre l'enseignant et l'auxiliaire de vie scolaire est essentielle. Ils travaillent main dans la main pour atteindre des objectifs communs, tels que le bien-être et la réussite des élèves. L'enseignant partage son expertise pédagogique et son expérience de classe, tandis que l'auxiliaire de vie scolaire apporte un soutien pratique et individualisé aux élèves ayant des besoins spécifiques. Cette collaboration permet une approche holistique de l'éducation, où chaque élève est pris en charge de manière complète et adaptée à ses besoins. Enfin, l'établissement d'objectifs communs est important dans cette relation. En travaillant ensemble pour définir des objectifs clairs et mesurables, l'enseignant et l'auxiliaire de vie scolaire s'engagent à fournir un soutien cohérent et ciblé aux élèves. Ces objectifs peuvent inclure le développement des compétences académiques, sociales et comportementales, ainsi que l'autonomie et la confiance en soi des élèves.

On conclusion, quand les enseignants et l'AVS travaillent ensemble pour aider les élèves, il est important qu'ils renforcent leurs liens pour que tout se passe bien. En collaborant de près et en se parlant ouvertement, ils peuvent mieux comprendre ce dont les élèves ont besoin et les aider comme il faut. Cela permet également de bien organiser leur travail et de créer un bon environnement pour que tous les élèves réussissent. De plus, il est essentiel qu'ils maintiennent une communication constante et discutent de tous les changements survenant chez l'élève ayant

des besoins spéciaux tout au long de l'année. Cela leur permet de voir s'il y a des progrès ou des difficultés afin de continuer son parcours scolaire avec succès ou d'apporter des ajustements si nécessaire.

7.2 Relation AVS-Parents

Les parents sont une pièce maîtresse dans l'équipe de soutien autour de l'enfant. Leur contribution est indispensable car ils possèdent une compréhension profonde de leur enfant, non seulement dans le cadre scolaire, mais également à la maison. En partageant leurs observations et leurs connaissances sur leur enfant, ils permettent aux AVS de mieux comprendre ses besoins et d'adapter leur accompagnement en conséquence. Cette collaboration ne se limite pas au contexte scolaire ; elle s'étend également au domicile, où les parents fournissent des informations supplémentaires et soutiennent l'accompagnement de leur enfant. En travaillant en collaboration, les parents et les accompagnants peuvent créer un environnement propice à l'apprentissage et à l'épanouissement de l'enfant, tant à l'école qu'à la maison.

7.3 Relation AVS-Enfants

La relation entre AVS et l'enfant est une alliance (une relation où les deux parties, en l'occurrence l'Auxiliaire de Vie Scolaire et l'enfant, s'engagent dans une collaboration constructive et positive) bienveillante (elle est empreinte de compassion, de soutien et de gentillesse, où l'AVS est là pour aider l'enfant sans jugement et avec un grand respect pour ses besoins) et interactive (il y a une communication active et réciproque entre l'AVS et l'enfant, où ils échangent des idées, des émotions et des conseils dans le cadre de leur travail ensemble) qui se construit sur la base d'une compréhension profonde des besoins de l'enfant et d'un accompagnement personnalisé. L'AVS agit comme un soutien constant, offrant une présence rassurante et encourageante à l'enfant tout au long de son parcours éducatif. Cette relation implique une communication ouverte et empathique, où l'AVS écoute attentivement les préoccupations et les besoins de l'enfant, et travaille en collaboration avec lui pour surmonter les défis rencontrés à l'école. En tant que compagnon de voyage éducatif, l'AVS est là pour offrir un

soutien pratique et émotionnel, favorisant ainsi la confiance en soi, la motivation et le succès académique de l'enfant.

(Cette partie a été élaborée avec l'aide précieuse de plusieurs accompagnateurs, qui ont partagé leurs connaissances et leur expérience pour assurer la clarté et la précision du contenu.)

Conclusion

Les AVS jouent un rôle indispensable dans l'accompagnement des élèves nécessitant un soutien particulier. Leur mission va bien au-delà de la simple assistance, englobant une variété de tâches allant de l'accompagnement éducatif à la participation aux activités extrascolaires. Les relations qu'ils développent avec les enseignants, les parents et les élèves sont essentielles pour garantir une éducation inclusive et de qualité. Comprendre les différents aspects de leur rôle permet de mieux apprécier leur contribution et de réfléchir aux moyens de renforcer leur efficacité.

Partie théorique

Chapitre II

*Les besoins spécifiques des auxiliaires de
vie scolaire.*

Introduction

Les auxiliaires de vie scolaire affrontent de nombreux défis dans leur pratique professionnelle. Ce chapitre explore les besoins spécifiques des AVS en se basant sur diverses définitions de besoin, y compris la théorie de Maslow. Nous analyserons les compétences nécessaires pour être un AVS efficace, les défis qu'ils rencontrent, et les besoins qui doivent être satisfaits pour leur permettre de s'épanouir dans leur rôle. Enfin, nous proposerons des suggestions pour répondre à ces besoins et améliorer leur environnement de travail.

1. Définition de besoins selon quelques dictionnaires

1.1. Selon le Robert Dico en ligne : « Un besoin représente une exigence pour l'être humain ou l'animal, provenant de la nature ou de la vie sociale (...) ».

« Le besoin se réfère à la satisfaction d'un manque ou d'une exigence. Par exemple, le besoin de nourriture est une nécessité fondamentale pour l'être humain. On peut également ressentir un besoin de changement dans notre vie. Au pluriel, les besoins d'une personne peuvent être variés, allant des besoins matériels comme se nourrir à des besoins émotionnels tels que l'affection. Subvenir aux besoins de sa famille implique de leur assurer tout ce qui est nécessaire à leur existence quotidienne. Les besoins naturels incluent des nécessités biologiques telles que l'envie d'uriner ou de déféquer. Parfois, dans un contexte familial, on peut parler de "faire ses besoins" pour désigner ces actes. Le besoin de la cause fait référence à ce qui soutient la cause que l'on défend, comme le besoin de ressources financières pour mener à bien un projet. Avoir besoin de quelqu'un ou de quelque chose signifie ressentir une nécessité ou une utilité. Par exemple, avoir besoin d'affection ou avoir besoin de repos. On peut également utiliser l'expression "point n'est besoin de" pour signifier qu'il n'est pas nécessaire de faire quelque chose. En cas de nécessité, on peut agir "au besoin", ce qui signifie en cas de nécessité ou s'il le faut. Le besoin peut également désigner un état de privation ou de manque, comme vivre dans le besoin, ce qui signifie vivre dans des conditions de gêne ou de pauvreté. »

1.2. Selon le dictionnaire la rousse : « Exigence née d'un sentiment de manque, de privation de quelque chose qui est nécessaire à la vie organique : Besoin de manger, de dormir. »

« Sentiment de privation qui porte à désirer ce dont on croit manquer ; nécessité impérieuse :
Besoin de savoir. »

« Chose considérée comme nécessaire à l'existence : Le cinéma est devenu chez lui un besoin. »

1.3. Selon Toupictionnaire : « Un besoin est, pour les êtres vivants, une sensation de manque, de privation, d'insatisfaction qui les pousse à accomplir des actes perçus comme nécessaires, voire indispensables. Le but de ces actes est de faire disparaître cette sensation de manque : la satisfaction du besoin. »

1.4. Selon le dictionnaire-académie-Fr en linge : « **Le besoin** émerge de la sensation ou de la conscience d'un manque, réel ou perçu, et de la nécessité de combler ce vide essentiel. Il englobe à la fois les nécessités physiques et les aspirations de l'âme. Les besoins peuvent être variés, correspondant à notre nature et à notre condition, des besoins élémentaires indispensables à la survie aux désirs plus complexes qui enrichissent notre existence. Ils comprennent des exigences telles que boire, manger, dormir et respirer, mais aussi le désir d'agir, de comprendre, d'admirer, d'aimer, et de rechercher la beauté et la vérité. La société moderne génère également de nouveaux besoins au quotidien, certains étant réels tandis que d'autres sont imaginaires ou artificiels. Les besoins peuvent parfois devenir excessifs, conduisant à des dépendances telles que la dépendance à la drogue ou à l'alcool, illustrant ainsi l'état de vulnérabilité lorsque nos besoins ne sont pas satisfaits. »

1.5. Définition personnelle

Les besoins sont comme les ingrédients d'une recette pour une vie épanouie. Ce sont les éléments essentiels dont nous avons besoin pour nous sentir bien dans notre peau et satisfaits de notre vie. Que ce soit manger quand nous avons faim, dormir quand nous sommes fatigués, ou passer du temps avec des gens qui nous aiment, les besoins sont ce qui nous motive à prendre des actions pour nous sentir bien et heureux au quotidien.

2. Un besoin selon Abraham Maslow

L'héritage d'Abraham Maslow dans le domaine de la psychologie est indéniable. Sa théorie révolutionnaire sur la hiérarchie des besoins humains, communément connue sous le nom de la pyramide des besoins de Maslow, a éclairé notre compréhension de la motivation et du

développement personnel depuis des décennies. Maslow a proposé cette théorie pour la première fois en 1943 dans son article intitulé "A Theory of Human Motivation", puis l'a développée plus avant dans son ouvrage "Motivation and Personality".

3. Théorie d'Abraham Maslow

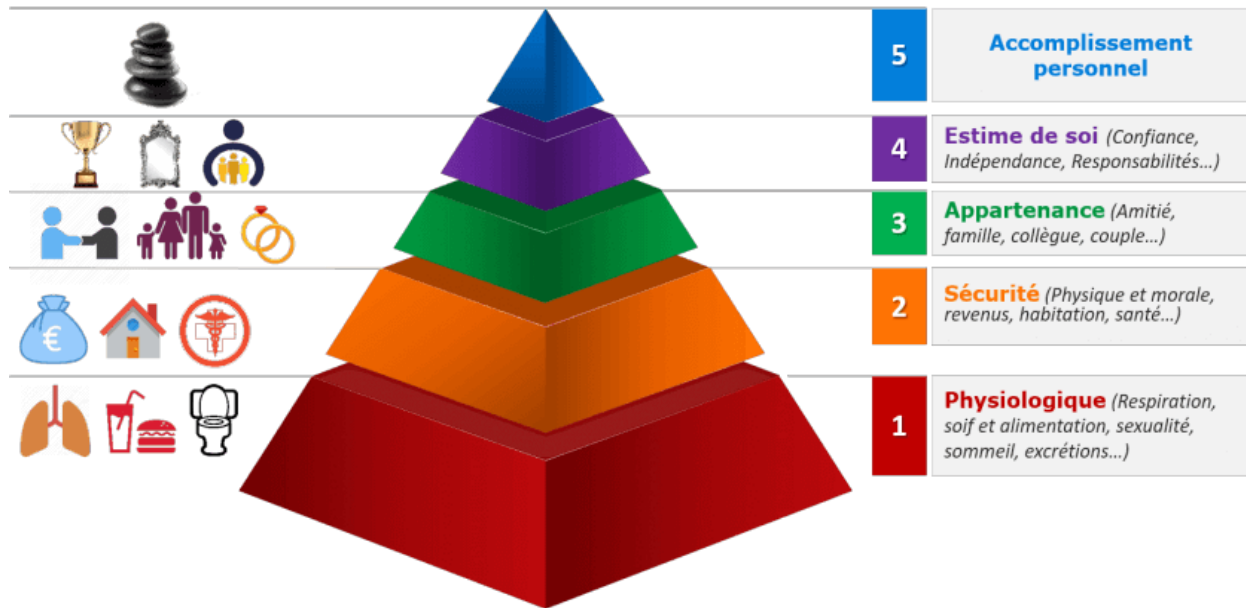
Abraham Maslow a proposé une théorie des besoins humains organisée en une hiérarchie de cinq niveaux (les besoins physiologiques, besoins de sécurité, besoins d'appartenance et d'amour, besoins d'estime, besoin d'accomplissement de soi), souvent représentée par une pyramide. Chaque niveau de la pyramide représente un ensemble spécifique de besoins, progressant de manière ascendante en termes de complexité et de satisfaction.



3.1. Pyramide de Maslow

Une fois nos besoins fondamentaux satisfaits, nous aspirons naturellement à atteindre les niveaux supérieurs dans la hiérarchie des besoins, et cela signifie que lorsque nos besoins les plus élémentaires, comme la nourriture, l'eau et le logement, sont comblés, nous commençons à rechercher des besoins plus élevés, comme l'estime de soi, la réalisation personnelle ou la recherche du sens de la vie. C'est comme si chaque niveau de besoins était une étape sur une échelle, et une fois qu'on atteint un niveau, on aspire naturellement à monter vers le suivant. Et tel qu'il le mentionne également, les besoins inférieurs doivent être satisfaits avant que les individus ne puissent aspirer à satisfaire les besoins supérieurs. Par exemple, une personne qui a faim (besoin physiologique) ne se préoccupera pas de sa sécurité d'emploi (besoin de sécurité) avant d'avoir mangé.

PYRAMIDE DES BESOINS SELON MASLOW



Source : google.photos

3.1.1. Les besoins physiologiques

Les besoins physiologiques sont les plus fondamentaux pour notre survie. Ce niveau englobe la nécessité de se nourrir pour obtenir de l'énergie, de s'hydrater avec de l'eau, de se reposer à travers le sommeil, de respirer pour obtenir de l'oxygène, et de s'épanouir émotionnellement grâce à la sexualité.

3.1.2. Les besoins de sécurité

Les besoins de sécurité englobent divers aspects de notre vie, tels que la recherche d'un environnement sûr chez soi, la préservation d'une santé stable, la stabilité professionnelle et le maintien à distance des dangers physiques et émotionnels.

3.1.3. Les besoins d'appartenance et d'amour

Ces besoins d'appartenance et d'amour, nous incitent à chercher des relations familiales, amicales et romantiques, dans le but de nous sentir connectés et aimés.

3.1.4. Les besoins d'estime comprennent la confiance en soi

Le respect des autres, et la valorisation de nos réalisations, nous procurant un sentiment de valeur et de dignité.

3.1.5. Les besoins d'accomplissement de soi

Les besoins d'accomplissement de soi, impliquent la réalisation de notre plein potentiel. Cela se manifeste par la poursuite de nos passions, le développement de nos compétences, la réalisation de nos objectifs personnels et la recherche de sens dans nos vies, dans le but ultime de trouver le bonheur et l'épanouissement personnel.

Bien que largement acceptée, la théorie de Maslow a été critiquée pour son manque de preuves scientifiques et son applicabilité universelle. Cependant, elle reste un outil précieux pour comprendre la motivation humaine et est largement utilisée dans les domaines de la psychologie, de l'éducation et du management.

4. La théorie de Maslow et son application aux besoins des auxiliaires de vie scolaire (Cette partie est une conclusion et une application théorique à nos données)

Pour les Auxiliaires de Vie Scolaire, l'application de la théorie de Maslow peut être interprétée de la manière suivante :

4.1. Assurer la satisfaction des besoins physiologiques

Pour garantir leur efficacité et leur bien-être au travail, il est primordial de prendre en compte les besoins physiologiques des AVS. Cela se traduit par la mise en place de pauses régulières tout au long de la journée, permettant ainsi aux eux de se restaurer et de s'hydrater. De plus, il est essentiel de veiller à ce que l'environnement de travail soit confortable, offrant des conditions propices à leur épanouissement. Un espace de travail ergonomique et accueillant contribue à leur bien-être physique et mental, favorisant ainsi leur engagement et leur efficacité dans leurs missions.

4.2. Créer un environnement de travail sécurisé

Les AVS doivent évoluer dans un environnement où ils se sentent en sécurité et valorisés. Pour cela, il est nécessaire de mettre en place des mesures de sécurité, tant sur le plan physique

que psychologique. Se sentir protégé et soutenu dans leur travail renforce leur sentiment d'appartenance à l'école et les encourage à s'investir pleinement dans leurs missions.

4.3. Favoriser le sentiment d'appartenance

Intégrer les AVS dans les équipes pédagogiques et reconnaître la valeur de leur contribution sont des éléments clés pour renforcer leur sentiment d'appartenance à l'école. Les AVS doivent se sentir pleinement intégrés et impliqués dans la vie scolaire, en tant que membres à part entière de la communauté éducative. Leur donner la possibilité de participer aux réunions d'équipe, aux projets pédagogiques et aux événements de l'école leur permet de se sentir valorisés et respectés pour leur rôle essentiel dans le soutien des élèves. Cette intégration favorise un environnement de travail collaboratif et stimulant, où chacun se sent partie prenante de la mission éducative de l'école.

4.4. Reconnaître et valoriser leur travail

Reconnaître et valoriser le travail des AVS est essentiel pour répondre à leurs besoins d'estime et de reconnaissance. Offrir des retours positifs réguliers sur leur travail, mettre en avant leurs réussites et leurs contributions, et leur offrir des opportunités de développement professionnel sont autant de moyens de leur témoigner reconnaissance et appréciation. Un climat de confiance et de reconnaissance favorise leur engagement et leur motivation, les encourageant à donner le meilleur d'eux-mêmes dans l'accomplissement de leurs missions.

4.5. Encourager le développement personnel et professionnel

Pour favoriser l'épanouissement des AVS, il est essentiel de les soutenir dans leur développement personnel et professionnel. Cela peut passer par la proposition de formations et de programmes de développement professionnel adaptés à leurs besoins et à leurs aspirations. Encourager les AVS à poursuivre l'acquisition de nouvelles compétences, à explorer de nouveaux domaines d'expertise et à développer leur potentiel contribue à les motiver et à les stimuler dans leur parcours professionnel.

5. Compétences nécessaires pour être un 'AVS' efficace

Pour être un auxiliaire de vie scolaire efficace il faut avoir des compétences tel que :

5.1. Patience et empathie

Les AVS doivent faire preuve d'une grande patience et d'une capacité d'empathie pour comprendre les défis uniques auxquels sont confrontés les élèves, en particulier ceux en situation de handicap. Cela implique d'être capable de voir les choses du point de vue des élèves, de reconnaître leurs difficultés et de leur offrir un soutien adapté.

5.2. Capacité d'adaptation

Chaque élève a des besoins et des préférences différents, et les situations peuvent évoluer rapidement dans un environnement scolaire. Les AVS doivent donc être flexibles et capables de s'adapter aux besoins individuels de chaque élève, ainsi qu'aux changements qui peuvent survenir dans leur environnement.

5.3. Compétences relationnelles

Les relations interpersonnelles sont au cœur du rôle de l'AVS. Ils doivent pouvoir établir des relations positives avec les élèves, les enseignants, les parents et les autres professionnels de l'éducation. Cela nécessite une communication efficace, une écoute attentive et la capacité de travailler en équipe.

5.4. Compétences organisationnelles

Pour offrir un soutien efficace, les AVS doivent être bien organisés et capables de gérer leur temps de manière efficace. Cela implique de planifier les activités, de prioriser les tâches et de s'assurer que les ressources nécessaires sont disponibles pour répondre aux besoins des élèves.

5.5. Résilience émotionnelle

Travailler avec des élèves en difficulté peut parfois être émotionnellement éprouvant. Les AVS doivent donc être capables de gérer leurs propres émotions et de maintenir un état d'esprit positif, même dans des situations difficiles. Cela nécessite une bonne connaissance de soi et des stratégies pour faire face au stress et à la pression.

5.6. Force morale et physique

Certaines situations peuvent exiger des AVS qu'ils fournissent un soutien physique aux élèves, comme les aider à se déplacer ou à effectuer des tâches quotidiennes. Ils doivent donc être en

bonne forme physique et avoir la force nécessaire pour répondre à ces exigences physiques, tout en étant capables de maintenir leur moral élevé face aux défis rencontrés.

5.7. Connaissances pédagogiques

Bien que les AVS ne soient pas des enseignants, une compréhension de base des principes pédagogiques peut les aider à mieux soutenir les élèves dans leur apprentissage. Cela peut inclure la connaissance des styles d'apprentissage, des stratégies d'enseignement différenciées et des techniques pour favoriser l'inclusion.

5.8. Sens de la collaboration

Travailler en équipe est essentiel pour assurer le succès de l'accompagnement des élèves. Les AVS doivent être capables de collaborer avec les enseignants, les autres professionnels de l'éducation et les parents pour fournir un soutien cohérent et coordonné. Cela nécessite la capacité de partager des informations, de contribuer à la planification des interventions et de s'engager dans un dialogue ouvert et constructif.

6. Défis rencontrés par les AVS dans leur travail

- Les AVS sont souvent recrutés avec des contrats temporaires, ce qui signifie qu'ils peuvent ne pas avoir de stabilité d'emploi à long terme. De plus, leurs rémunérations peuvent être insuffisantes par rapport à la valeur de leur travail, ce qui peut générer un sentiment d'insécurité professionnelle et financière.
- Les AVS peuvent ne pas bénéficier d'une formation initiale adéquate pour les préparer à leur rôle, et même s'ils en reçoivent, il peut y avoir un manque de formations continues pour les aider à développer leurs compétences et leur expertise au fil du temps. Cela peut limiter leur professionnalisation et leur reconnaissance au sein du système éducatif.
- Les AVS font face à d'autres défis, notamment l'absence de statut clair. Ce manque de reconnaissance professionnelle se reflète également dans les salaires souvent minimes qu'ils reçoivent. De plus, des restrictions telles que l'impossibilité de manger à la cantine ou de rester à l'école pendant la pause témoignent d'un manque de considération pour leur bien-être et leur confort sur le lieu de travail.

- Les AVS peuvent se retrouver avec une charge de travail conséquente, car ils doivent souvent fournir un soutien personnalisé à plusieurs élèves en même temps. Cela peut rendre difficile la gestion de leur temps et peut interférer avec d'autres responsabilités professionnelles ou personnelles.
- Travailler en collaboration avec les enseignants peut parfois créer des tensions, surtout si les rôles et les responsabilités ne sont pas clairement définis. Les AVS et les enseignants doivent être en mesure de communiquer efficacement et de se soutenir mutuellement pour assurer le bien-être des élèves.
- Les AVS peuvent ne pas être pleinement reconnus pour l'importance de leur contribution au sein du système éducatif. Cela peut inclure un manque de reconnaissance de leur expertise et de leurs compétences, ce qui peut affecter leur moral et leur motivation au travail.
- Les AVS peuvent ne pas avoir accès à suffisamment de ressources matérielles et pédagogiques pour soutenir efficacement les élèves. Cela peut inclure des outils d'apprentissage adaptés aux besoins individuels des élèves en situation d'handicap, ce qui peut entraver leur capacité à fournir un soutien de qualité.
- Assurer une véritable intégration des élèves en situation de handicap dans un environnement scolaire souvent peu adapté peut être un défi de taille. Les AVS doivent travailler en collaboration avec les enseignants et les autres professionnels de l'éducation pour créer un environnement inclusif où tous les élèves se sentent acceptés et soutenus.

(J'ai recueilli des informations auprès des accompagnateurs lors des échanges sur Messenger)

7. Les besoins spécifiques des AVS dans leurs pratiques professionnelles

Les AVS ont plusieurs besoins a étudié pendant leur travail, parmi les :

7.1. Assurance et sécurité de l'emploi

L'AVS a besoin d'une assurance pour assurer la stabilité et la sécurité de son emploi, ainsi que des garanties concernant son statut professionnel et ses conditions de travail. Est un besoin essentiel pour les Auxiliaires de Vie Scolaire. Sans assurance, ils se retrouvent dans une situation précaire et vulnérable. Cela soulève des inquiétudes légitimes quant à la stabilité de leur emploi.

7.2. Formation initiale adaptée

Les AVS ont besoin d'une formation initiale approfondie et adaptée à leur rôle. Cette formation devrait couvrir divers aspects, tels que la compréhension des besoins des élèves en situation d'handicap, les techniques d'accompagnement et d'aide à la scolarisation, ainsi que la connaissance des bonnes pratiques de sécurité et de soins de santé. Une formation initiale solide est essentielle pour permettre aux AVS de démarrer leur travail avec confiance et compétence.

7.3. Compétences relationnelles et communicationnelles

Les AVS doivent posséder de solides compétences relationnelles pour établir des liens positifs avec les élèves, les enseignants, les parents et les autres professionnels de l'éducation. Ils doivent être capables de communiquer efficacement, d'écouter activement et de collaborer avec différentes parties prenantes pour assurer le bien-être et le succès des élèves.

7.4. Adaptabilité et flexibilité

Travaillant dans un environnement scolaire dynamique et souvent imprévisible, les AVS doivent être capables de s'adapter rapidement aux différents besoins et situations des élèves. Ils doivent faire preuve de flexibilité dans leur approche et être prêts à ajuster leurs méthodes en fonction des besoins spécifiques de chaque élève.

7.5. Connaissance approfondie des besoins des élèves

Pour fournir un soutien efficace, les AVS doivent avoir une compréhension approfondie des besoins individuels des élèves qu'ils accompagnent. Cela implique d'être sensibilisé aux différents types de handicap, aux troubles de l'apprentissage et aux besoins éducatifs spéciaux, ainsi qu'à leurs implications sur le plan pédagogique et social.

7.6. Accès à la formation continue

En raison de l'évolution constante du domaine de l'éducation et des besoins changeants des élèves, les AVS ont besoin d'un accès régulier à la formation continue pour maintenir et développer leurs compétences. Cette formation continue devrait couvrir une gamme de sujets pertinents, tels que les nouvelles méthodes d'enseignement, les stratégies d'adaptation pédagogique et les développements dans le domaine de l'éducation inclusive.

7.7. Accès à des ressources et des avantages

Les AVS ont besoin d'accéder à des ressources matérielles et pédagogiques adéquates pour soutenir efficacement les élèves, ainsi qu'à des avantages tels que la possibilité de manger à la cantine et de bénéficier de temps de pause appropriés.

(J'ai recueilli des informations auprès des accompagnateurs lors des échanges sur Messenger)

Conclusion

Les AVS ont des besoins spécifiques qui doivent être satisfaits pour qu'ils puissent exercer leur rôle efficacement. Ces besoins vont de la sécurité de l'emploi à la formation continue en passant par des compétences relationnelles et une connaissance approfondie des besoins des élèves. En comprenant et en répondant à ces besoins, nous pouvons non seulement améliorer les conditions de travail des AVS, mais aussi maximiser leur impact positif sur les élèves et le système éducatif dans son ensemble.

Partie pratique

Analyse des besoins spécifiques

Des auxiliaires de vie scolaire.

INTRODUCTION

Dans ce chapitre, nous aborderons la partie pratique de notre étude sur les besoins spécifiques des auxiliaires de vie scolaire (AVS) en Algérie. Après avoir examiné les fondements théoriques dans les chapitres précédents, nous nous tournons maintenant vers une exploration concrète des besoins des AVS dans leur pratique professionnelle.

1. Méthodologie

Notre travail est consacré à l'analyse des besoins spécifiques des Auxiliaires de Vie Scolaire dans leurs pratiques professionnelles nous nous sommes inspirés des méthodologies de recherche en éducation et des techniques d'analyse des besoins. Cette partie de l'analyse est consacrée à une présentation méthodologique de notre objet d'étude qui porte sur l'évaluation des besoins des AVS. Nous présenterons les objectifs de la recherche, le corpus que nous avons choisi (questionnaire distribué aux AVS dans diverses écoles primaires), ainsi qu'une présentation de l'approche que nous avons adoptée pour mener notre recherche.

Pour faciliter l'analyse, nous avons réparti les réponses du questionnaire en sections thématiques auxquelles nous avons attribué une numérotation de Q01 à Q30. Cette numérotation correspond au découpage que nous avons effectué pour structurer les réponses.

Notre étude se concentre sur ce que les AVS sont capables de faire, sur ce qu'ils trouvent difficile dans leur travail, et sur les formations qu'ils aimeraient avoir à l'avenir. On cherche à savoir ce dont ils ont vraiment besoin. Pour être sûrs de bien comprendre la situation des AVS, on va vous expliquer un peu comment ça se passe pour les élèves handicapés en Algérie. ;

En Algérie, les Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) sont là pour accompagner les élèves qui ont des besoins spécifiques tout au long de leur journée à l'école. Leur présence est essentielle pour assurer que tous les élèves qui ont des besoins spécifiques puissent bénéficier d'une bonne expérience d'apprentissage. Il est important de comprendre les besoins des AVS car les élèves ayant des besoins spécifiques représentent une partie sensible de la société qui nécessite une attention particulière.

2. Description du corpus

Notre corpus d'analyse se compose des réponses de 30 AVS à un questionnaire en ligne. Le questionnaire couvre diverses dimensions de leur expérience professionnelle et est conçu pour identifier leurs besoins spécifiques dans l'exercice de leurs fonctions.

Ce questionnaire est organisé en plusieurs sections :

2.1. Informations générales

Cette partie comprend des questions sur les caractéristiques démographiques et professionnelles des AVS, comme leur âge, leur sexe, leur région (wilaya), le nom de leur école, leur expérience en tant qu'AVS et leur niveau de qualification.

2.2. Connaissances et formation

Nous explorons ici la formation que les AVS ont reçue avant leur travail, ainsi que leur évaluation de cette formation dans différents domaines pertinents, tels que les handicaps, les techniques d'accompagnement et la pédagogie.

2.3. Relations avec les enseignants

Nous examinons la collaboration entre les AVS et les enseignants, y compris la communication entre eux.

2.4. Besoins en formation

Les AVS identifient les domaines dans lesquels ils estiment avoir besoin d'une formation pour améliorer leur pratique professionnelle.

2.5. Suggestions et améliorations

Enfin, les AVS choisissent parmi les options proposées ou bien ils font des suggestions pour améliorer les programmes de formation, les conditions de travail et le soutien offert aux AVS.

3. Contexte du corpus et public visé

Les participants à cette étude sont des AVS actifs, représentant une diversité d'expériences et de contextes professionnels. Ils travaillent dans des écoles primaires situées dans différentes

wilayas d'Algérie, où ils assistent des élèves en besoins spécifiques pour faciliter leur intégration et leur progression scolaire. L'objectif de leur participation est de fournir une vue d'ensemble représentative des défis et besoins rencontrés dans leur pratique professionnelle. Pour mener notre étude, nous avons suivi plusieurs étapes importantes :

3.1. Préparation

Nous avons conçu notre questionnaire en utilisant l'outil Google Forms, mené des recherches approfondies et contacté les Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) pour comprendre leurs besoins spécifiques. Cette démarche nous a permis d'identifier les éléments à inclure dans le questionnaire afin de le rendre pertinent et utile.

3.2. Diffusion

Nous avons distribué le questionnaire aux Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) via des plateformes en ligne telles que l'email et Messenger. Afin de favoriser la participation, nous avons régulièrement envoyé des rappels aux AVS pour les encourager à répondre.

3.3. Collecte des données

Une fois le questionnaire envoyé, nous avons commencé à recevoir les réponses des AVS. Nous avons alors examiné attentivement chaque réponse pour nous assurer qu'elle était complète, c'est-à-dire qu'aucune question n'avait été laissée sans réponse, et cohérente. Cela nous a permis d'avoir des données fiables et exploitables pour notre analyse.

3.4. Analyse des données

Les données collectées ont été analysées en utilisant des méthodes mixtes, combinant analyse quantitative et qualitative.

- ✓ **Analyse des données numériques :** Pour les données numériques, telles que les réponses à des questions à choix multiples ou les évaluations sur une échelle, des techniques statistiques sont souvent utilisées. Cela peut inclure des calculs de moyennes, de médianes, d'écart-types, de corrélations ou d'autres mesures statistiques pour résumer et interpréter les tendances ou les relations entre les variables.

L'utilisation de techniques statistiques dans l'analyse des données numériques permet de quantifier et de tirer des conclusions objectives à partir des réponses des participants. Par exemple, si une question était posée avec une échelle de Likert (par exemple, de "Très faible besoin" à "Très fort besoin"), les réponses peuvent être agrégées pour fournir des statistiques descriptives sur le degré des besoins des participants.

- ✓ **Analyse des données qualitatives :** Pour les données qualitatives, telles que les réponses ouvertes à des questions ou les commentaires, une analyse thématique est généralement effectuée. Cette approche implique d'identifier et de regrouper les thèmes ou les motifs récurrents qui émergent des réponses des participants. Ces thèmes peuvent ensuite être examinés en profondeur pour comprendre les perceptions, les expériences et les attitudes des participants.

Pour les données qualitatives, l'identification des thèmes principaux implique souvent une approche inductive où les chercheurs lisent attentivement les réponses des participants, les catégorisent en fonction de leur contenu et identifient les idées récurrentes ou les sujets centraux qui émergent. Ces thèmes peuvent ensuite être utilisés pour mieux comprendre les préoccupations, les besoins ou les expériences des participants.

Pour garantir la fiabilité et la validité des résultats, nous avons comparé et croisé les résultats des analyses quantitatives et qualitatives. Cette triangulation des données nous a permis de confirmer la cohérence des conclusions et de fournir des insights solides et robustes.

4. Traitement des résultats du questionnaire

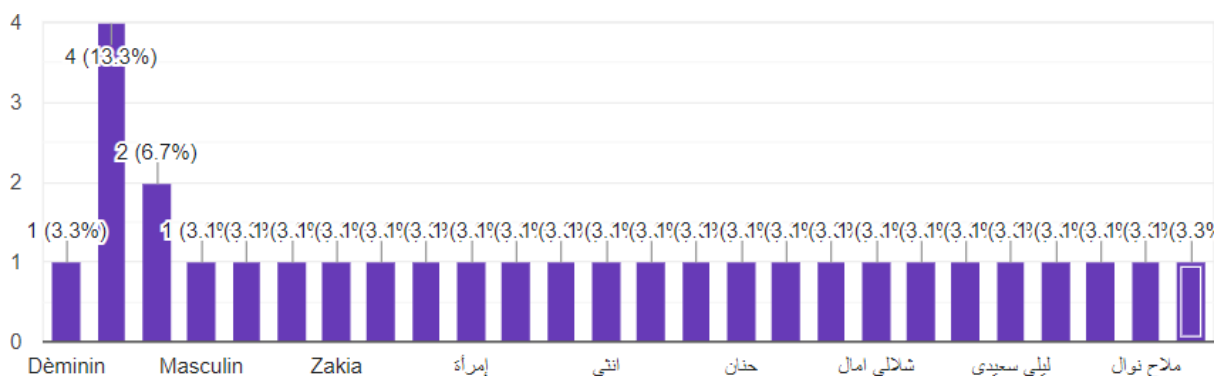
Pour connaître l'avis des AVS sur les besoins spécifiques rencontrés lors de leurs pratiques professionnelles, nous avons élaboré un questionnaire de cinq sections qui était mis à la disposition des AVS du cycle primaire, et les réponses obtenues sont les suivantes :

I. Informations générales

Question 01 : Quel est votre sexe ?

Tableau N° 1: Répartition des répondants par sexe.

Sexe	Nombre de répondants	Pourcentage
Femmes	25	83.33%
Hommes	5	16.67%
Total	30	100%



Source : nous-même.

Figure N° 1: la répartition des répondants par sexe

Analyse et commentaire :

La répartition des répondants par sexe montre une prédominance marquée des femmes, représentant 83.33% de l'échantillon total, tandis que les hommes ne représentent que 16.67%. Cette distribution suggère que le métier d'AVS attire majoritairement les femmes.

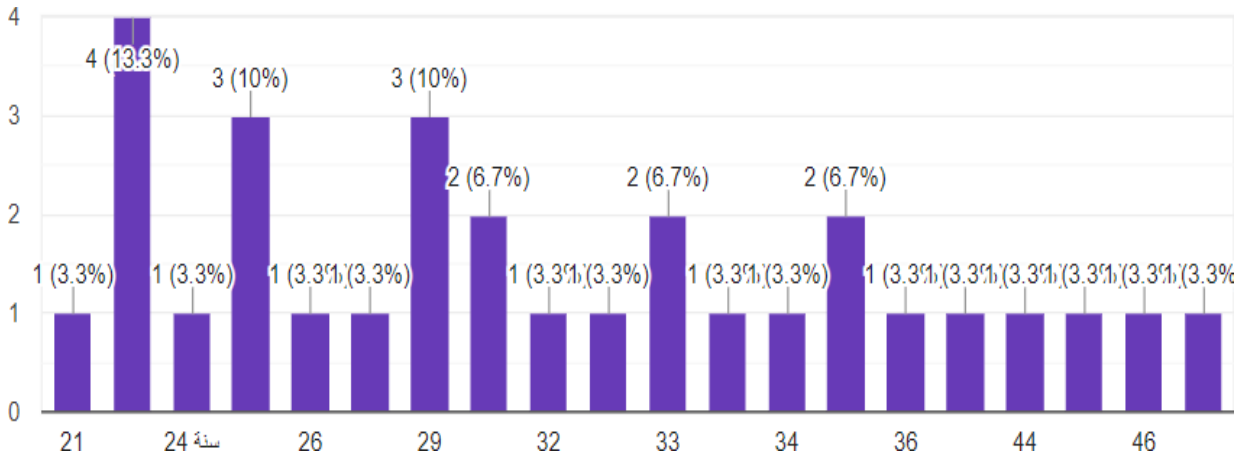
Ce phénomène pourrait être attribué à plusieurs facteurs, notamment les préjugés sociaux (les femmes sont souvent perçues comme étant empathiques et douces, / les hommes sont souvent perçus comme étant plus autoritaires, compétitifs et rationnels), et les attentes culturelles concernant les rôles de genre (Dans de nombreuses cultures, les femmes sont traditionnellement vues comme les principales responsables des soins aux enfants et des tâches domestiques, même lorsqu'elles travaillent à l'extérieur du foyer). Les femmes, par leur nature, sont plus patientes et

capables de jouer un rôle de mère bienveillante, ce qui peut les prédisposer à choisir des métiers liés à l'éducation et au soutien scolaire.

Question 02 : Quel est votre âge ?

Tableau N° 2: Répartition des répondants par âge.

Âge	Nombre de répondants	Pourcentage
21 ans	01	3.33%
24 ans	04	13.33%
25 ans	03	10.00%
26 ans	01	3.33%
28 ans	01	3.33%
29 ans	03	10.00%
31 ans	02	6.67%
32 ans	02	6.67%
33 ans	03	10.00%
34 ans	01	3.33%
35 ans	02	6.67%
36 ans	02	6.67%
44 ans	01	3.33%
45 ans	01	3.33%
46 ans	01	3.33%
48 ans	01	3.33%
Aucune réponse	01	3.33%
Total	30	100%



Source : nous-même.

Figure N° 2: Répartition des répondants par âge.

Analyse et commentaire :

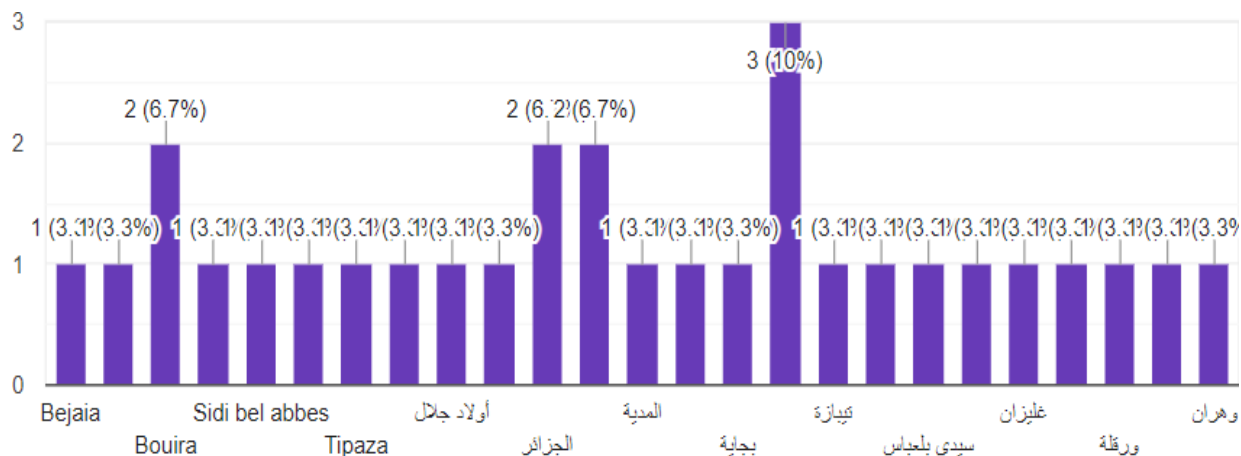
La distribution des répondants par âge montre une diversité, mais les personnes de 24 ans sont légèrement plus nombreuses, représentant environ 13.33% du total. Globalement, il y a un bon équilibre entre les différents âges, bien que certains soient plus communs que d'autres, comme les 24, 25 et 29 ans qui sont plus représentés. En général, la plupart des répondants sont des jeunes adultes ou des adultes d'âge moyen, avec moins de participants dans les groupes d'âge plus élevés (44 ans et plus).

La répartition observée des réponses pourrait également découler de l'effort physique ou mental nécessaire dans le cadre du travail, exigeant une certaine activité et vivacité, ce qui peut être plus courant chez les individus plus jeunes. De même, les directives établies par l'État concernant les programmes de formation peuvent restreindre la participation à certaines tranches d'âge, ce qui influence directement sur les profils des répondants. En outre, l'adoption de nouvelles technologies et des méthodes moderne peut également jouer un rôle. Par exemple, les jeunes sont souvent plus familiers avec les nouvelles technologies et sont donc plus susceptibles de participer à des enquêtes ou à des programmes de formation en ligne, tandis que les personnes plus âgées pourraient préférer des méthodes plus traditionnelles ou être moins enclines à participer à des activités en ligne.

Question 03 : Quelle est votre wilaya ?

Tableau N° 3: la répartition des répondants par wilaya

Wilaya	Nombre de répondants	Pourcentage
Wilaya de Béjaïa	04	13.33%
Wilaya de Bouira	03	10.00%
Wilaya de Tlemcen	04	13.33%
Wilaya d'Alger	02	6.67%
Wilaya de Tipaza	02	6.67%
Wilaya de Sidi Bel Abbès	02	6.67%
Wilaya de Blida	01	3.33%
Wilaya de Tiaret	01	3.33%
Wilaya de Relizane	01	3.33%
Wilaya d'Ouled Djellal	01	3.33%
Wilaya de Sétif	01	3.33%
Wilaya d'El M'Ghair	01	3.33%
Wilaya d'Ouargla	01	3.33%
Wilaya d'Oran	01	3.33%
Wilaya de Médéa	01	3.33%
Wilaya de Chlef	02	6.67%
Wilaya d'Aïn Defla	01	3.33%
Wilaya de Laghouat	01	3.33%
Total	30	100%



Source : nous-même.

Figure N° 3: la répartition des répondants par wilaya.

Commentaire et analyse :

La répartition des répondants par wilaya montre une diversité géographique dans l'échantillon, avec une représentation de plusieurs régions d'Algérie. La wilaya de Béjaïa est la plus représentée, comptant 4 répondants, suivie de près par Tlemcen, Bouira et Alger, chacune avec 3 à 4 répondants. Cependant, la plupart des wilayas ont une représentation relativement faible, avec seulement un ou deux répondants chacune. Cela pourrait potentiellement influencer la représentativité des données régionales dans l'étude.

Question 04 : Quel est le nom de l'école où vous travaillez ?

Tableau N° 4: Les établissements scolaires où interviennent les AVS.

Noms des écoles primaires
Malouç rabah
Mkamcha Benaïssa
Ouedjlida
Primaire
850 logements
850 logements Ain El Hadjar Foka
Maouche Mohand Amziane
Adjir ben hlima
Frères bettou
Rois Rabeh
Mouhamed bennasar
Madjaoui Rachid
Primaire Bel Moussa al hadj
École primaire ramdani Aïssa ibachiren
Ben Yahiaoui Sidi Khaled
Zewaoui Mebarek
Djilali Merzouk Ammaria
Benawali Sassi
AbiDher El Ghafari
Boumadda Mouhamed El Mechri
Zwani Madjid
Mehamdi Mouhamed
17 Octobre 1961
Charref Aïssa
Ajir Ben Hlima
Ibrahim Abd El kader
Said Saidi

Djaihi Abd El Kader
Tamindjout ihadaden oufella
Ecole primaire
Total 30 réponses

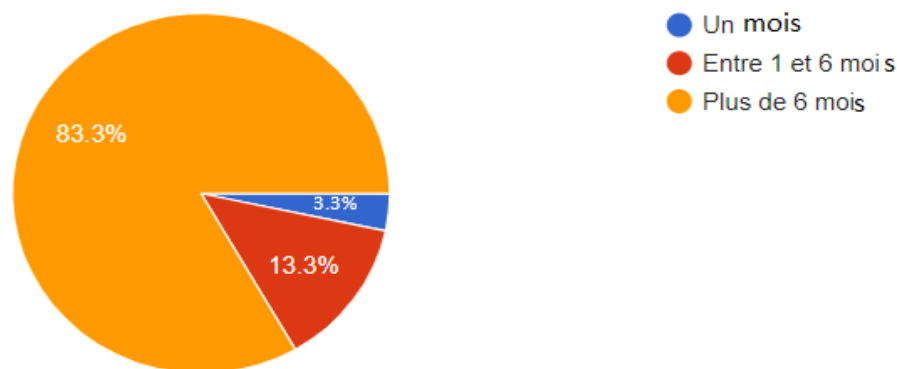
Commentaire et analyse :

La liste variée des écoles mentionnées dans le sondage montre que des endroits différents ont été pris en compte, ce qui rend les résultats plus fiables. Le fait qu'il y ait plusieurs écoles dans la même région suggère qu'il est nécessaire d'avoir un grand nombre d'AVS pour répondre aux besoins de la population.

Question 05 : Depuis combien de temps travaillez-vous en tant qu'AVS ?

Tableau N° 5: les réponses sur la durée d'expérience en tant qu'AVS

Durée de travail en tant qu'AVS	Nombre de réponses	Pourcentage
Un mois	01	3.3%
Entre 1 et 6 mois	04	13.3%
Plus de 6 mois	25	83.3%
Total	30	100%



Source : nous-même.

Figure N° 4: la répartition des répondants sur la durée d'expérience en tant qu'AVS.

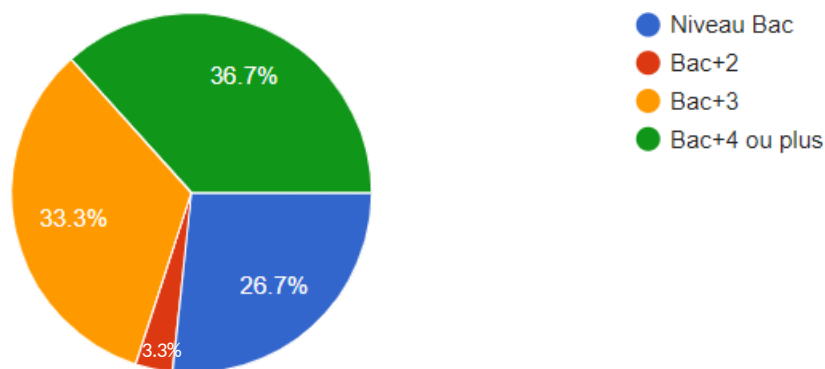
Commentaire et analyse :

La grande majorité (83.3%) des AVS ont travaillé pendant plus de six mois, ce qui indique qu'il faut avoir une expérience. Cela suggère que ces professionnels sont recherchés et que leur rôle est essentiel dans les écoles. Seuls quelques-uns (16.6%) ont travaillé pour des périodes plus courtes, ce qui pourrait être dû à des contrats temporaires ou à d'autres circonstances.

Question 06 : Quel est votre plus haut niveau de qualification ?

Tableau N° 6: la répartition des plus hauts niveaux de qualification des répondants.

Plus haut niveau de qualification	Nombre de réponse	Pourcentage
Niveau Bac	08	26.7%
Bac +2	01	3.3%
Bac +3	10	33.3%
Bac +4 ou plus	11	36.7
Total	30	100%



Source : nous-même.

Figure N° 5: la répartition des plus hauts niveaux de qualification des répondants

Commentaire et analyse :

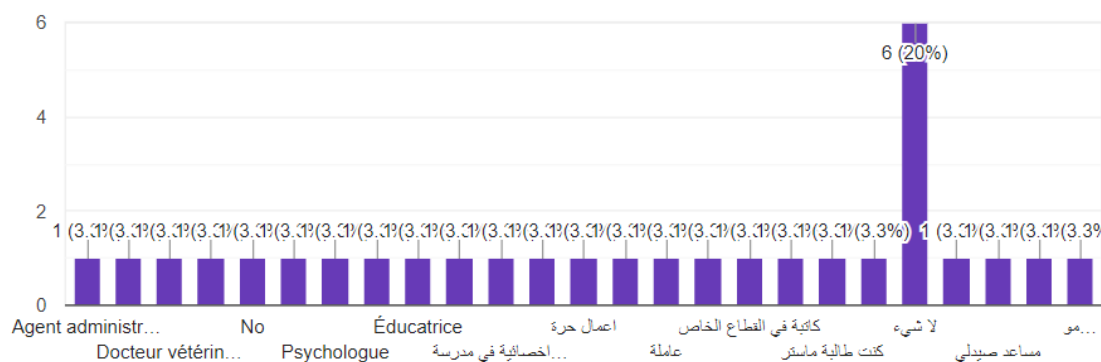
La majorité des AVS ont un niveau élevé, avec 36.7% détenant un diplôme de niveau Bac +4 ou plus, et 33.3% avec un Bac +3. La majorité (26.7%) ont seulement un diplôme de niveau Bac. Cela souligne que, malgré la diversité des qualifications, le niveau de qualification requis pour ce poste reste principalement le baccalauréat. Il est important de noter que ce niveau de qualification seul n'est pas suffisant pour occuper le poste d'auxiliaire de vie scolaire pour les enfants ayant des besoins spéciaux.

Question 07 : Quel est votre métier avant d'être AVS ?

Tableau N° 7: la répartition du métier précédant celui d'AVS.

Métier précédant	Nombre de réponses	Pourcentage
Indépendants	02	6.67%
Rien	09	30%
Travailleuse	01	3.3%
Éducatrice	02	6.67%
Psychologue	02	6.67%
Docteur vétérinaire	01	3.3%
Professeur de langue arabe	01	3.3%
Sciences économiques	01	3.3%
Agent administrative	01	3.3%
Commerciale	01	3.3%
Employée dans les assurances	01	3.3%
Étudiante de Master	01	3.3%
Spécialiste dans une école spécialisée pour les personnes ayant des besoins spécifiques	01	3.3%
Enseignant spécialisé pour les enfants autistes à la	01	3.3%

maternelle		
Assistant pharmacien	01	3.3%
En cours d'études	02	6.67%
Directeur(trice) d'une crèche	01	3.3%
Secrétaire dans le secteur privé	01	3.3%
Total	30	100%



Source : nous-même.

Figure N° 6: la répartition du métier précédant celui d'AVS.

Commentaire et analyse :

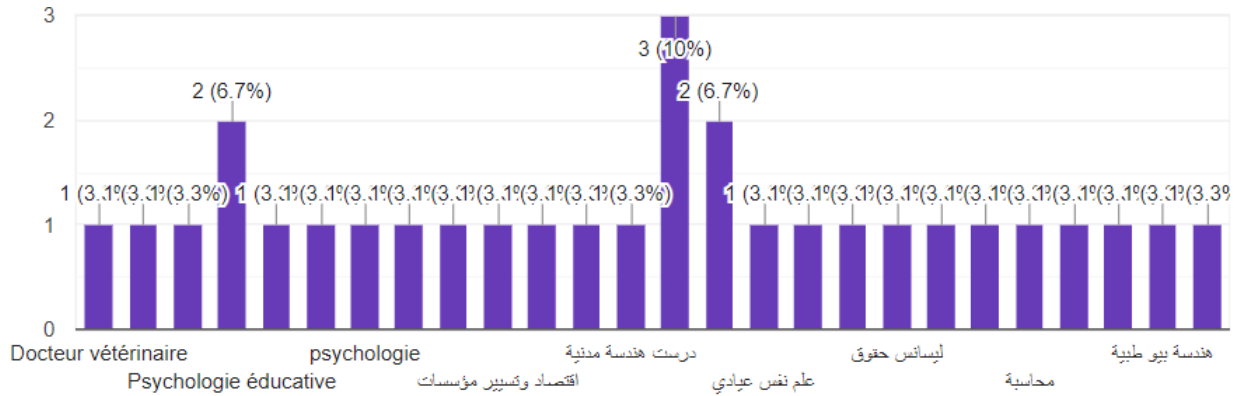
Une diversité des métiers précédents des répondants, ce qui reflète un éventail des différentes expériences. Bien que la catégorie "Aucun métier précédant" représente la plus grande proportion, avec 30% des répondants, cela suggère que de nombreuses personnes se tournent vers le poste d'AVS sans expérience professionnelle antérieure ou après une période d'inactivité.

En effet, la présence d'un nombre important de métiers qui ne sont pas directement liés à celui des AVS suggère un manque d'expérience dans ce domaine spécifique. Cela souligne l'importance pour ces individus de recevoir une formation et des orientations appropriées pour s'adapter efficacement au rôle d'AVS.

Question 08 : Quel est votre spécialité ?

Tableau N° 8: la répartition de la spécialité des répondants

Spécialité	Nombre de répondants	Pourcentage
Psychologie educative	05	16.67%
Psychologie clinique	03	10%
Sciences	02	6.67%
Droit	03	10%
محاسبة	01	3.3%
Psychologie	01	3.3%
Docteur vétérinaire	01	3.3%
Economie et gestion d'entreprises	01	3.3%
Rien	01	3.3%
Informatique + psychologue	01	3.3%
Sciences commerciales	01	3.3%
Génie civil	02	6.67%
Informatique	01	3.3%
Master en orientation et Conseil	01	3.3%
AVS	01	3.3%
Licence en sciences juridiques et diplôme d'avocat	01	3.3%
Génie biomédical	01	3.3%
Éducatrice de jeunes enfants	03	10%
Total	30	100%



Source : nous-même.

Figure N° 7: la répartition de la spécialité des répondants

Commentaire et analyse :

Seuls neuf des trente répondants, (30%) ont une spécialité en psychologie, ce qui constitue une proportion significative. Une minorité très restreinte, seulement 10%, ont une spécialité en éducation des enfants, tandis que 3.3% répondants ont indiqué avoir travaillé en tant qu'AVS. En effet, les autres répondants ont des spécialités qui n'ont aucun lien avec le métier d'auxiliaire de vie scolaire, ce qui peut rendre difficile l'adaptation, la communication et la compréhension des besoins spécifiques des enfants.

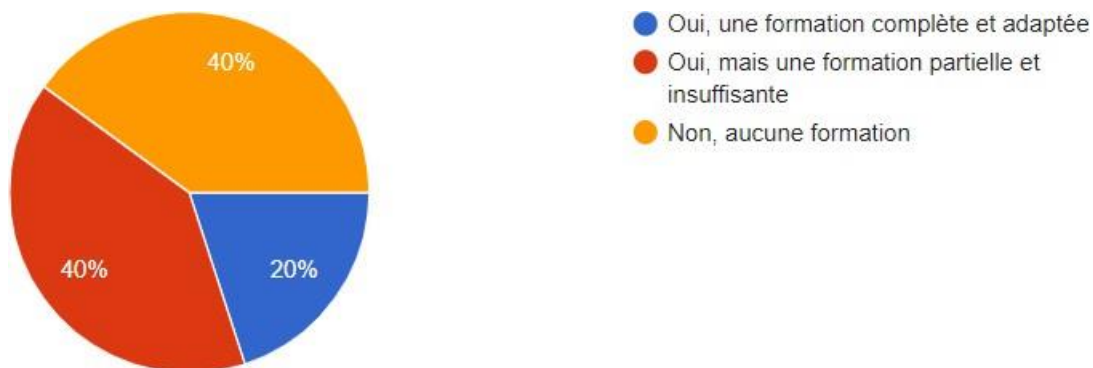
II. Formation et connaissances académiques :

Question 01 : Avez-vous bénéficié d'une formation à votre prise de poste d'AVS ?

Tableau N° 9: la répartition de la formation à la prise de poste d'AVS

Formation à la prise de poste d'AVS	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui, une formation complète et adaptée	06	20%
Oui, mais une formation partielle et insuffisante	12	40%
Non aucune formation	12	40%

Total	30	100%
-------	----	------



Source : nous-même.

Figure N° 8: la répartition de la formation à la prise de poste d'AVS.

Commentaire et analyse :

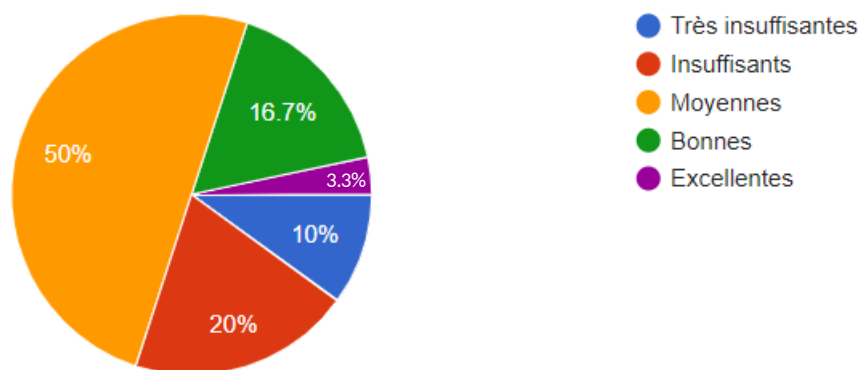
Il est notable que seulement 20% des répondants ont bénéficié d'une formation complète et adaptée à leur poste d'AVS. Une proportion égale de 40% indique avoir reçu une formation insuffisante, tandis que le même pourcentage déclare n'avoir reçu aucune formation. Ça veut dire que 80% des répondants expriment un besoin de formation, que ce soit pour compléter une formation partielle ou insuffisante, ou pour compenser l'absence totale de formation ; Cette répartition souligne un manque généralisé de préparation adéquate pour les AVS, ce qui pourrait compromettre leur capacité à répondre efficacement aux besoins des élèves auxquels ils sont assignés. Il est donc nécessaire d'accorder une attention particulière à la formation et au soutien des AVS afin d'améliorer leur capacité à fournir un soutien approprié et de qualité aux élèves.

Question 02 : Comment évalueriez-vous vos connaissances dans les domaines suivants :

2.1. Handicaps et troubles du développement :

Tableau N° 10: la répartition des évaluations dans le domaine des handicaps et troubles du développement

Evaluation	Nombre de réponses	Pourcentage
Très insuffisantes	03	10%
Insuffisantes	06	16.7%
Moyennes	15	50%
Bonnes	05	20%
Excellentes	01	3.3%
Total	30	100%



Source : Nous-même.

Figure N° 9: la répartition des évaluations dans le domaine des Handicaps et Troubles du Développement

Commentaire et analyse :

Cette répartition indique que la majorité des AVS (66.7%) reconnaissent une marge de progression, avec des compétences qualifiées de moyennes ou insuffisantes. Seulement 23.3% des répondants jugent leurs compétences bonnes ou excellentes. Ces résultats soulignent un

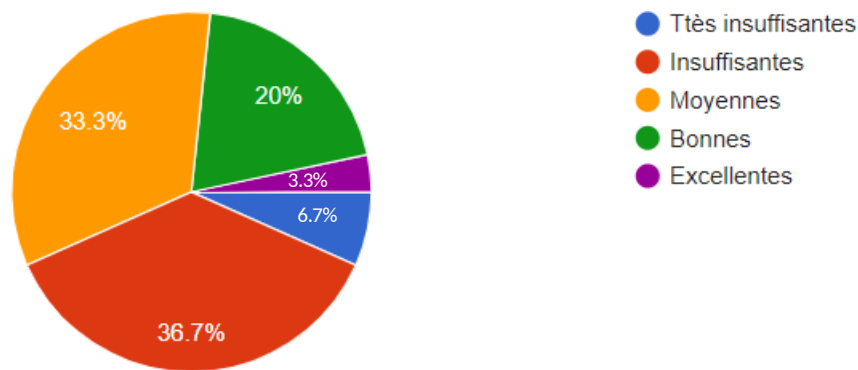
besoin notable de renforcement des compétences et de formation continue pour mieux accompagner les élèves ayant des handicaps et troubles du développement.

2.2. Techniques d'accompagnement et d'aide à la scolarisation :

Tableau N° 11: la répartition des évaluations dans le domaine des techniques d'accompagnement et d'aide à la scolarisation.

Evaluation	Nombre de réponses	Pourcentage
Très insuffisantes	02	6.7%
Insuffisantes	11	36.7%
Moyennes	10	33.3%
Bonnes	06	20%
Excellentes	01	3.3%
Total	30	100%

Figure11 :



Source : nous-même.

Figure N° 10: la répartition des évaluations dans le domaine des techniques d'accompagnement et d'aide à la scolarisation.

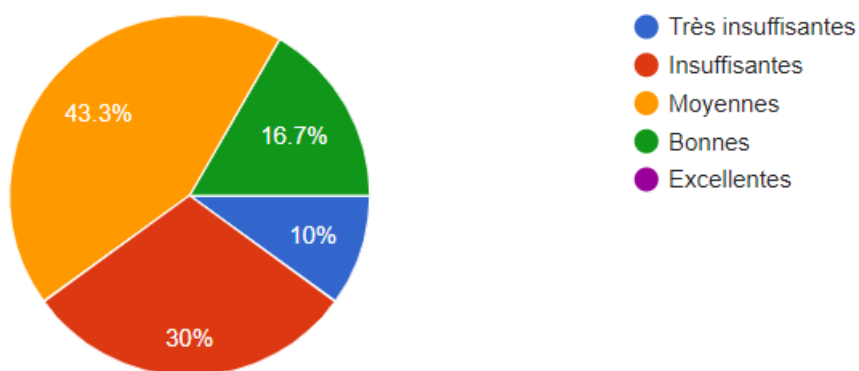
Commentaire et analyse :

Ces résultats indiquent qu'une majorité significative des AVS (43.4%) perçoivent leurs compétences comme insuffisantes et très insuffisantes, et 33.3% des AVS évaluent leurs compétences comme moyennes, ce qui souligne un besoin important d'amélioration. En revanche, 23.3% des répondants jugent leurs compétences bonnes ou excellentes. Ce constat met en évidence la nécessité de formations plus approfondies et spécifiques pour les AVS afin d'améliorer leurs techniques d'accompagnement et d'aide à la scolarisation, permettant ainsi une meilleure prise en charge des élèves.

2.3. Pédagogie et adaptations pédagogiques :

Tableau N° 12: la répartition des évaluations dans le domaine de la pédagogie et l'adaptation pédagogique.

Evaluation	Nombre de réponses	Pourcentage
Très insuffisantes	03	10%
Insuffisantes	05	16.7%
Moyennes	13	43.3%
Bonnes	09	30%
Excellentes	00	00%
Total	30	100%



Source : nous-même.

Figure N° 11 : la répartition des évaluations dans le domaine de la pédagogie et l'adaptation pédagogique.

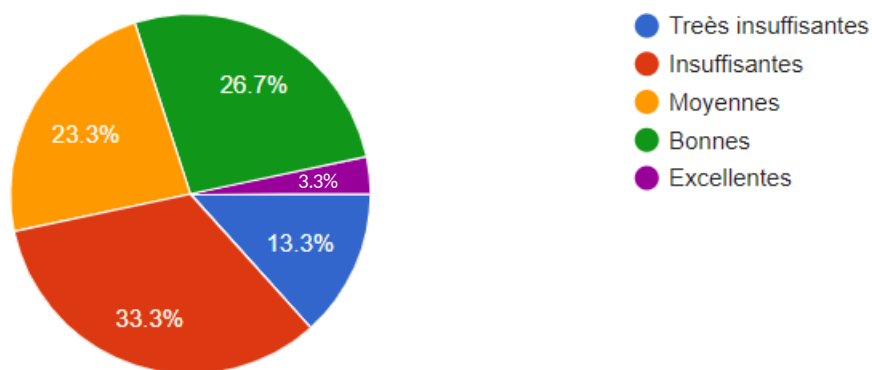
Commentaire et analyse :

Ces résultats montrent que la majorité des AVS (83.3%) évaluent leurs compétences en pédagogie et adaptations pédagogiques comme étant moyennes à très insuffisantes, et sauf 16.7% jugent leurs compétences bonnes. Ce constat souligne un besoin important de formations plus poussées dans ce domaine pour permettre aux AVS de mieux adapter leur approche pédagogique aux besoins des élèves. De plus, l'absence totale d'évaluations "excellentes" indique qu'il reste beaucoup à faire pour atteindre un niveau de compétence élevé dans ce domaine essentiel.

2.4. Connaissance du système éducatif :

Tableau N° 13: la répartition des évaluations des connaissances du système éducatif.

Evaluation	Nombre de réponses	Pourcentage
Très insuffisantes	04	13.3%
Insuffisantes	10	33.3%
Moyennes	07	23.3%
Bonnes	08	26.7%
Excellentes	01	03.3%
Total	30	100%



Source : nous-même.

Figure N° 12: la répartition des évaluations des connaissances du système éducatif.

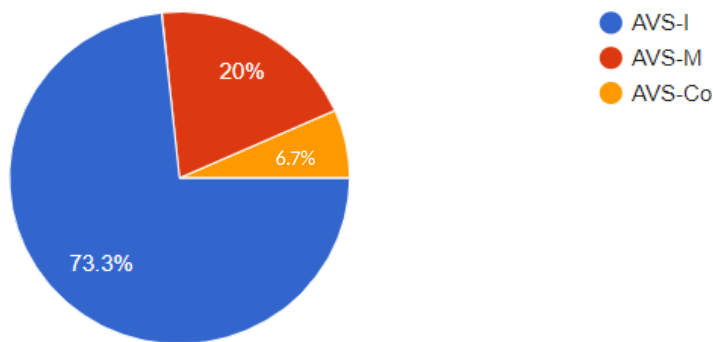
Commentaire et analyse :

La majorité des répondants 69.9% (21 sur 30) pensent que leur connaissance du système éducatif est très insuffisante, insuffisante ou moyenne. Tandis que, 26.7% des AVS trouvent que leurs connaissances sont bonnes. Sauf 3.3% jugent qu'ils ont des excellentes connaissances du système éducatif. Ces résultats indiquent que la majorité des AVS ressentent un manque de formation dans le domaine du système éducatif, ce qui pourrait affecter leur capacité à bien accompagner les élèves.

Question 03 : Quelle est votre fonction ?

Tableau N° 14: la répartition des répondants par fonction.

Types – Fonction	Nombre de réponses	Pourcentage
AVS-I	22	73.3%
AVS-M	06	20%
AVS-Co	02	6.7%
Total	30	100%



Source : nous- même.

Figure N° 13: la répartition des répondants par fonction.

Commentaire et analyse :

La majorité des répondants, 73.3%, sont des AVS-I, ce qui indique que l'accompagnement individuel des élèves en situation d'handicap est le type de fonction le plus représenté dans cet échantillon. Cela souligne l'importance de l'accompagnement personnalisé pour répondre aux besoins spécifiques de chaque élève. Le pourcentage d'AVS-M, à 20%, montre une présence significative d'accompagnants qui partagent leur temps entre plusieurs élèves. Enfin, les 6.7% d'AVS-Co mettent en évidence la moindre prévalence de l'accompagnement collectif, qui concerne des groupes d'élèves ou des classes entières.

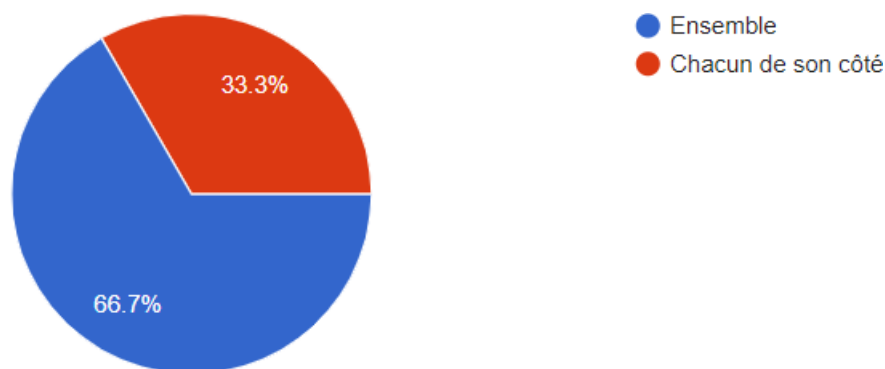
III. Relation entre l'enseignant et les AVS :

Question 01 : Comment travaillez-vous dans la classe ?

Tableau N° 15: la répartition des méthodes de travail avec l'enseignant dans la classe.

Mode de travail	Nombre de réponses	Pourcentage
Ensemble	20	66.7%
Chacun de son côté	10	33.3%
Total	30	100%

Figure15 :



Source : nous- même.

Figure N° 14: la répartition des méthodes de travail avec l'enseignant dans la classe.

Commentaire et analyse :

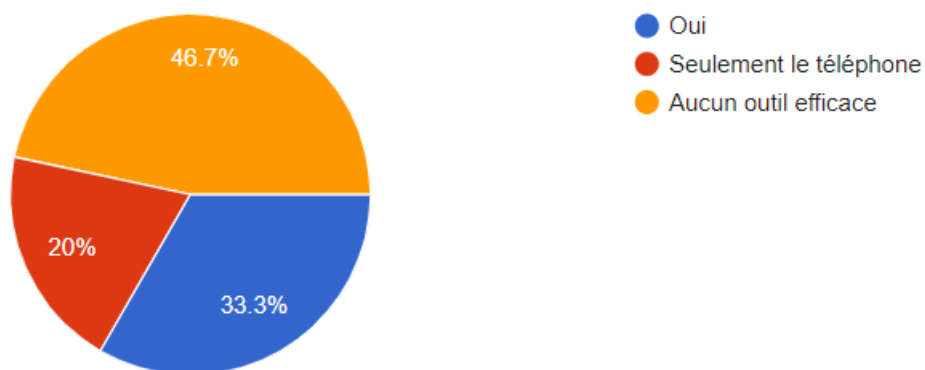
La majorité des AVS (66.7%) collaborent étroitement avec les enseignants, ce qui favorise une meilleure intégration des élèves en situation d'handicap dans la classe ; En revanche, 33.3% des AVS travaillent de manière plus indépendante, chacun de son côté. Cela peut refléter des situations où l'AVS se concentre exclusivement sur l'élève accompagné.

Cette répartition indique que, bien que la collaboration soit majoritaire, il existe encore un tiers des situations où l'AVS et l'enseignant ne travaillent pas en étroite coopération. Il serait intéressant d'explorer les raisons de cette indépendance et de trouver des moyens d'encourager davantage la collaboration pour améliorer les pratiques inclusives dans les écoles.

Question 02 : Existe-t-il un outil efficace de communication entre vous et l'enseignant ?

Tableau N° 16: la répartition des outils de communication entre les AVS et les enseignants.

Y a-t-il des outils de communication ?	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	10	33.3%
Seulement le téléphone	06	20%
Aucun outil efficace	14	46.7%
Total	30	100%



Source : nous- même.

Figure N° 15: la répartition des outils de communication entre les AVS et les enseignants.

Commentaire et analyse :

Les données indiquent que près de la moitié des répondants estiment qu'il n'y a aucun outil efficace de communication entre les auxiliaires de vie scolaire et les enseignants (46.7%). Cela soulève des préoccupations quant à la capacité des AVS et des enseignants à communiquer de manière efficace pour soutenir les besoins des élèves bénéficiant d'un accompagnement. Le fait que certains répondants (20%) mentionnent seulement le téléphone comme outil de communication suggère peut-être un manque de diversité dans les moyens de communication disponibles, ce qui pourrait entraver la collaboration et la coordination entre les deux parties. Tandis que, 33.3% des AVS estiment qu'il y a d'autres outils.

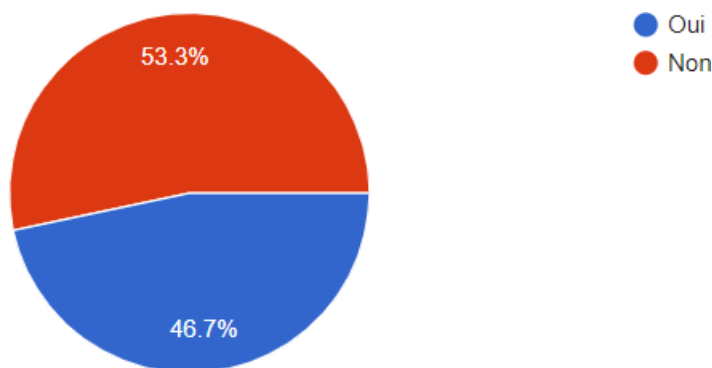
Cette analyse souligne l'importance d'améliorer les canaux de communication entre les auxiliaires de vie scolaire et les enseignants pour assurer un soutien efficace aux élèves ayant des besoins spécifiques. Des solutions telles que l'intégration de plateformes de communication en ligne dédiées ou la mise en place de réunions régulières pour discuter des besoins des élèves pourraient être envisagées pour améliorer cette situation.

Nous pouvons également mettre en avant l'application que nous avons proposée en tant que projet dans les start-ups pour aider les auxiliaires dans leur travail et contribuer à faciliter la communication entre les concernées (AVS-Enseignant-Parents-Administrateurs-...).

Question 03 : Est-ce que vous avez des rencontres avec les enseignants ?

Tableau N° 17: la répartition des rencontres entre les AVS et les enseignants.

Rencontres avec les enseignants	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	14	46.7%
Non	16	53.3%
Total	30	100%



Source : nous- même.

Figure N° 16: la répartition des rencontres entre les AVS et les enseignants.

Commentaire et analyse :

Parmi les répondants, 46,7% ont déclaré avoir des rencontres avec les enseignants, tandis que 53,3% ont indiqué ne pas en avoir. Cela suggère un manque de communication et de collaboration entre eux.

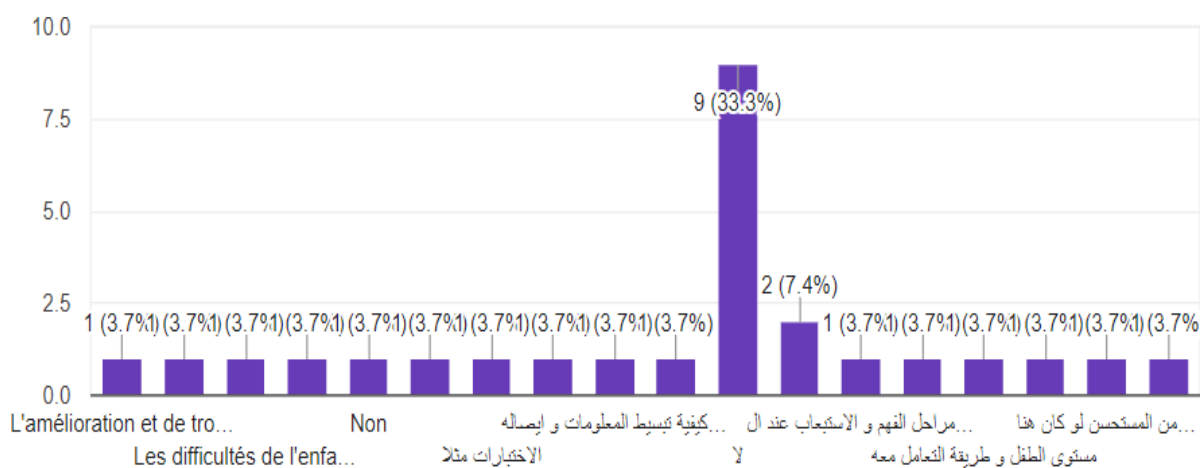
3.1. Si oui, quels sujets sont abordés ?

Tableau N° 18: Répartition des sujets abordés lors des rencontres entre les AVS et les enseignants.

Sujets abordés	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	02	06.7%
Non	13	43.3%
Les problèmes et les obstacles rencontrés avec les élèves et les parents	01	03.3%
Le niveau de l'enfant et la manière de l'accompagner	03	10%
Les trisomies 21	01	03.3%
L'amélioration et de trouver des solutions plus efficace pour cette catégorie	01	03.3%

Les devoirs par exemple	01	03.3%
Les étapes de compréhension et d'assimilation chez l'élève	01	03.3%
Comment améliorer les performances de l'élève	01	03.3%
Comment simplifier les informations et les transmettre à l'enfant, et comment interagir avec lui	01	03.3%
Aider l'enseignant et l'accompagnant afin qu'il y ait un développement continu, car nous savons que les élèves autistes, par exemple, sont routiniers	01	03.3%
Les difficultés de l'enfant et ses capacités comment ce comporter avec l'enfant etc...	01	03.3%
Aucune réponse	03	10%
Total	30	100%

Figure18 :



Source : nous- même.

Figure N° 17: Répartition des sujets abordés lors des rencontres entre les AVS et les enseignants.

Commentaire et analyse :

Seuls 6,7% des répondants ont déclaré avoir des rencontres avec les enseignants, tandis que la majorité (43,3%) n'en ont pas. Cela suggère un manque de communication régulière entre les auxiliaires de vie scolaire et les enseignants, ce qui peut avoir un impact sur la coordination des efforts pour soutenir les élèves ayant des besoins spécifiques. Malgré le faible nombre de réponses, les sujets abordés lors des rencontres avec les enseignants sont diversifiés. Cela inclut des discussions sur les problèmes et les handicaps rencontrés par les élèves et leurs parents, le niveau de l'élève et les stratégies d'interaction avec lui, ainsi que des sujets spécifiques tels que la trisomie 21. Certains répondants ont exprimé le besoin d'améliorer les solutions pour certaines catégories d'élèves, notamment ceux souffrant de trisomie 21 ou d'autisme. Cela souligne l'importance de rechercher des approches adaptées pour répondre aux besoins spécifiques de ces élèves et de leurs accompagnants. Une proportion significative de répondants (10%) n'a pas fourni de réponse spécifique sur les sujets abordés lors des rencontres avec les enseignants. Cela peut indiquer un manque de clarté ou de compréhension quant aux objectifs et aux attentes de ces rencontres.

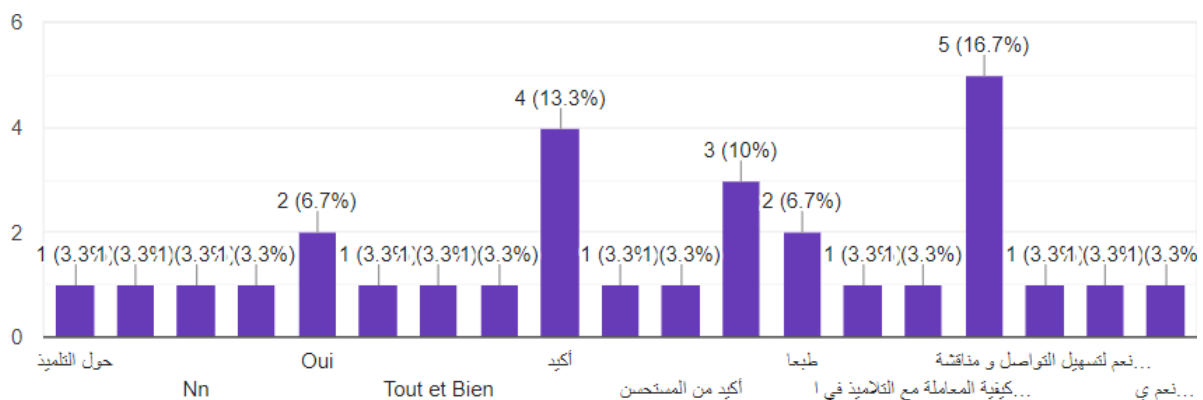
Ces résultats mettent en évidence l'importance d'améliorer la communication et la collaboration entre les AVS et les enseignants pour mieux soutenir les élèves ayant des besoins spécifiques. Cela pourrait être réalisé en encourageant des rencontres régulières, en clarifiant les objectifs des rencontres et en recherchant des solutions adaptées aux besoins individuels des élèves.

3.2. Si non, pensez-vous que ce serait bénéfique d'en avoir ?

Tableau N° 19: Opinion sur l'utilité des rencontres AVS-enseignants en leur absence.

Réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Effectivement	09	30%
Oui	09	30%
Naturellement	03	10%
Comment traiter avec les élèves en classe et quelles sont les suggestions	01	03.3%
Concernant l'élève	01	03.3%

Oui, pour faciliter la communication et discuter des difficultés rencontrées par l'élève ainsi que de sa situation d'apprentissage	01	03.3%
Oui, cela devrait être fait de temps en temps	01	03.03%
Un programme à suivre pour le parcours de l'enfant	01	03.3%
Autres réponses qui n'ont pas un sens	02	6.7%
Non	02	6.7%
Total	30	100%



Source : nous- même.

Figure N° 18: Opinion sur l'utilité des rencontres AVS-enseignants en leur absence.

Commentaire et analyse :

Un pourcentage significatif de répondants (30%) a exprimé un besoin manifeste de rencontres entre les AVS et les enseignants, en utilisant des termes tels que "effectivement", "oui" et "naturellement". Cela indique une reconnaissance de l'importance de la communication et de la collaboration régulières pour soutenir les élèves. Les sujets proposés pour les rencontres comprennent la manière de traiter les élèves en classe, les problèmes spécifiques rencontrés par les élèves, la nécessité de faciliter la communication et de discuter des difficultés rencontrées par les élèves, ainsi que la suggestion d'un programme à suivre pour le parcours de l'enfant. Cela

souligne la diversité des préoccupations et des besoins des répondants en ce qui concerne les rencontres avec les enseignants.

Certains répondants (03.3 %) ont souligné l'importance d'un suivi régulier en indiquant qu'il devrait être effectué de temps en temps ou qu'il devrait être mis en place un programme pour suivre le parcours de l'enfant. Cela suggère une reconnaissance de l'importance de maintenir une communication continue et de surveiller le progrès des élèves dans le temps. Quelques réponses (6,7%) ont été signalées comme ne présentant pas de sens. Cela peut indiquer une confusion ou un manque de clarté quant à la pertinence des rencontres entre les AVS et les enseignants.

Ces résultats montrent que de nombreux auxiliaires souhaitent organiser des rencontres avec les enseignants. Pour parler des besoins des élèves et des meilleures façons de les aider. Pour assurer le succès des élèves ayant des besoins spéciaux, il est important de mettre en place des moyens de communication efficaces et de suivre leur progrès régulièrement.

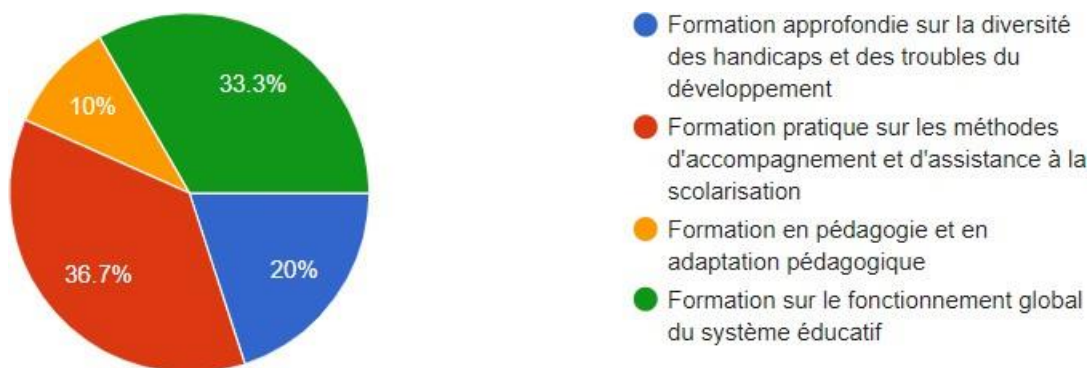
IV. Besoins en formation :

Question 01 : Quels sont les principaux domaines de formation que vous jugez essentiels pour améliorer votre pratique en tant qu'AVS ?

Tableau N° 20: Domaines de formation essentiels pour les AVS.

Domaines de formation	Nombre de réponses	Pourcentage
Formation approfondie sur la diversité des handicaps et des troubles du développement	06	20%
Formation pratique sur les méthodes d'accompagnement et d'assistance à la Scolarisation	11	36.7%
Formation en pédagogie et en adaptation Pédagogique	03	10%
Formation sur le fonctionnement global du système éducatif	10	33.3%
Total	30	100%

Figure20 :



Source : nous- même.

Figure N° 19: Domaines de formation essentiels pour les AVS.

Commentaire et analyse :

La majorité des répondants (36.7%) ont exprimé un intérêt pour une formation pratique sur les méthodes d'accompagnement et d'assistance à la scolarisation.

Un nombre significatif de répondants (20%) ont indiqué le besoin d'une formation approfondie sur la diversité des handicaps et des troubles du développement.

Environ un tiers des répondants (33.3%) ont exprimé le besoin d'une formation sur le fonctionnement global du système éducatif.

Un nombre plus restreint de répondants (10%) ont mentionné le besoin de formation en pédagogie et en adaptation pédagogique.

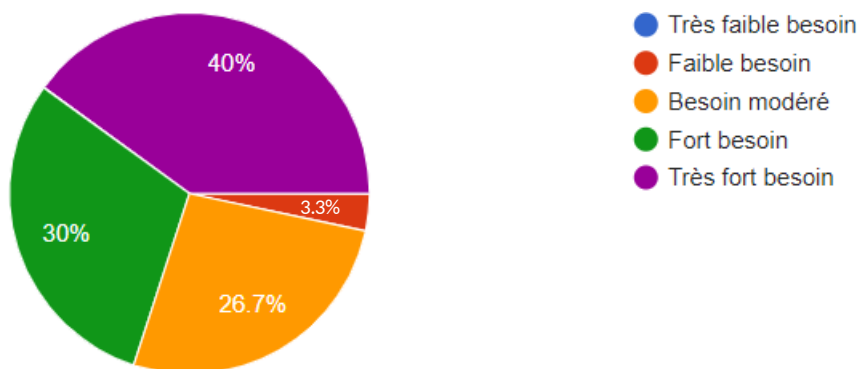
Les réponses soulignent que les auxiliaires de vie scolaire ont des besoins de formation variés. Pour améliorer leur pratique, il est tellement important de leur offrir des formations concrètes et théoriques. Celles-ci devraient couvrir les méthodes d'accompagnement, la compréhension des handicaps, le fonctionnement de l'éducation, et comment adapter l'enseignement. Ces formations sont essentielles pour renforcer les compétences des AVS et assurer un soutien efficace aux élèves ayant des besoins spécifiques.

Question 02 : A quel point estimez-vous avoir besoin d'une formation complémentaire dans les domaines suivants :

2.1. Handicaps et troubles du développement :

Tableau N° 21: Niveau de besoin de formation complémentaire sur les handicaps et les troubles du développement.

Niveau de besoin	Nombre de réponses	Pourcentage
Très faible besoin	00	00%
Faible besoin	01	03.3%
Besoin modéré	08	26.7%
Fort besoin	09	30%
Très fort besoin	12	40%
Total	30	100%



Source : nous- même.

Figure N° 20: Niveau de besoin de formation complémentaire sur les handicaps et les troubles du développement

Commentaire et analyse :

Les réponses sont réparties sur une échelle allant de faible à très fort besoin. Aucun répondant n'a déclaré un très faible besoin, et seulement 03.3% ont exprimé un faible besoin, ce qui indique qu'il y a une demande perçue de soutien et de formation parmi les AVS interrogés.

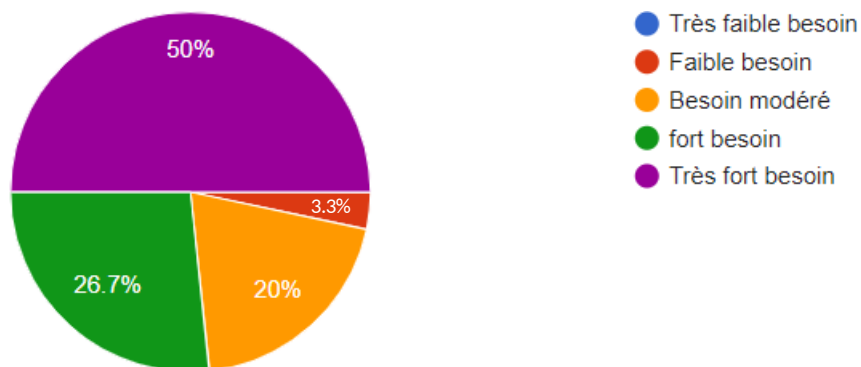
La majorité des répondants (96.7%) ont exprimé un besoin modéré à très fort, ce qui suggère qu'un nombre significatif d'AVS ressentent le besoin d'un soutien supplémentaire ou de formations complémentaires pour améliorer leur pratique et répondre aux besoins des élèves.

Ces résultats soulignent l'importance d'identifier et de répondre aux besoins des auxiliaires de vie scolaire, en fournissant des formations et des soutiens appropriés pour les aider dans leurs pratiques professionnelles.

2.2. Techniques d'accompagnement et d'aide à la scolarisation :

Tableau N° 22: la répartition du niveau de besoin de formation complémentaire sur les techniques d'accompagnement et d'aide à la scolarisation.

Niveau de besoin	Nombre de réponses	Pourcentage
Très faible besoin	00	00%
Faible besoin	01	03.3%
Besoin modéré	06	20%
Fort besoin	08	26.7%
Très fort besoin	15	50%
Total	30	100%



Source : nous- même.

Figure N° 21: la répartition du niveau de besoin de formation complémentaire sur les techniques d'accompagnement et d'aide à la scolarisation.

Commentaire et analyse :

Les réponses couvrent toute l'échelle des besoins, allant de faible à très fort. Aucun répondant n'a déclaré un très faible besoin.

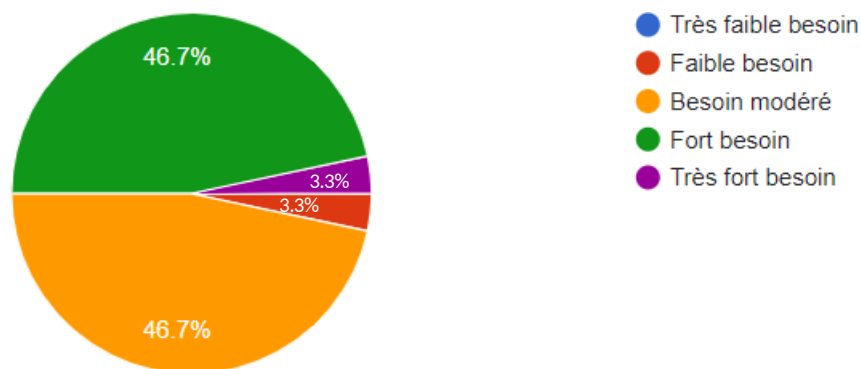
Une proportion significative des répondants (50%) a indiqué un très fort besoin de techniques d'accompagnement et d'aide à la scolarisation. Cela souligne l'importance de disposer de compétences solides dans ces domaines pour soutenir efficacement les élèves. Huit répondants (26,7%) ont exprimé un fort besoin, ce qui confirme également un besoin élevé de développement de compétences dans ce domaine. Six répondants (20%) ont signalé un besoin modéré, ce qui indique une demande moins pressante mais tout de même présente pour un soutien et une formation supplémentaire, et sauf 3.3% des AVS ont signalé un faible besoin.

Ces résultats montrent que les auxiliaires de vie scolaire ont un grand besoin de développer leurs compétences dans l'accompagnement et l'assistance des élèves à l'école.

2.3. Pédagogie et adaptations pédagogiques.

Tableau N° 23: la répartition du niveau de besoin de formation complémentaire sur la pédagogie et les adaptations pédagogiques.

Niveau de besoin	Nombre de réponses	Pourcentage
Très faible besoin	00	00%
Faible besoin	01	03.3%
Besoin modéré	14	46.7%
Fort besoin	14	46.7%
Très fort besoin	01	03.3%
Total	30	100%



Source : nous-même.

Figure N° 22: la répartition du niveau de besoin de formation complémentaire sur la pédagogie et les adaptations pédagogiques.**Commentaire et analyse :**

Les réponses couvrent toute l'échelle des besoins, allant de faible à très fort. Aucun répondant n'a déclaré un très faible besoin. La majorité des répondants (93.4%) ont exprimé un besoin modéré à fort, ce qui suggère un besoin considérable de soutien ou de formation supplémentaire dans ce domaine. Seulement un répondant (3.3%) a déclaré un très faible besoin, tandis qu'un

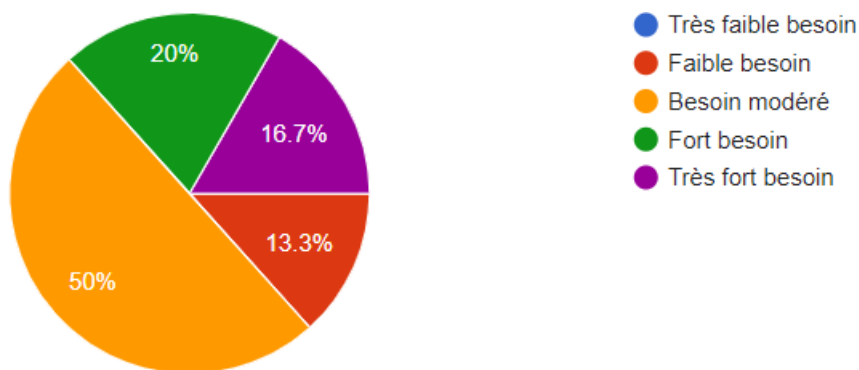
autre répondant (3.3%) a indiqué un très fort besoin. Ces réponses reflètent des cas extrêmes, mais la majorité se situe dans les catégories de besoins modéré à fort.

Ces résultats révèlent une demande considérable de perfectionnement des compétences en adaptation pédagogique parmi les auxiliaires de vie scolaire. Il est essentiel de répondre à cette demande en proposant des formations avancées et des ressources spécialisées pour améliorer le soutien apporté aux élèves ayant des besoins spécifiques.

2.4. Connaissance du système éducatif.

Tableau N° 24: la répartition de niveau de besoin de formation complémentaire sur la connaissance du système éducatif.

Niveau de besoin	Nombre de réponses	Pourcentage
Très faible besoin	00	00%
Faible besoin	04	13.3%
Besoin modéré	15	50%
Fort besoin	06	20%
Très fort besoin	05	16.7%
Total	30	100%



Source : nous-même.

Figure N° 23: la répartition de niveau de besoin de formation complémentaire sur la connaissance du système éducatif.

Commentaire et analyse :

Les réponses sont réparties sur toute l'échelle des besoins, allant de faible à très fort. Aucun répondant n'a déclaré un très faible besoin. La moitié des répondants (50%) ont exprimé un besoin modéré, un tiers des répondants (36.7%) ont signalé un fort à très fort besoin. Une minorité de répondants (13.3%) ont indiqué un faible besoin, mais même cela montre une certaine reconnaissance de l'importance de comprendre les handicaps et les troubles du développement.

Ces résultats soulignent l'importance pour les AVS de comprendre les handicaps et les troubles du développement. Bien que la majorité ait exprimé un besoin modéré, il faut répondre également aux besoins des AVS ayant des besoins plus importants en fournissant des formations dans ce domaine.

V. Propositions d'amélioration :

Question 01 : Avez-vous des idées pour améliorer la formation et le soutien offerts aux nouveaux AVS ?

Tableau N° 25: Propositions d'amélioration de la formation et du soutien pour les AVS.

Proposition d'amélioration	Nombre de réponses	Pourcentage
Instaurer une formation initiale complète et obligatoire avant l'affectation sur le terrain	04	13.3%
Offrir un encadrement et un suivi régulier aux AVS durant leurs premières années d'exercice	07	23.3%
Élaborer des programmes de formation continue tout au long de la carrière des AVS	08	26.7%
Renforcer la coordination entre les différents intervenants (enseignants, équipes médicales, etc.)	10	33.3%
Aucun sens	01	3.3%
Total	30	100%



Source : nous-même.

Figure N° 24: Propositions d'amélioration de la formation et du soutien pour les nouveaux AVS.

Commentaire et analyse :

La proposition la plus plébiscitée (33.3%) concerne le renforcement de la coordination entre les différents intervenants, notamment les enseignants et les équipes médicales, une part significative des répondants (26.7%) plaide pour l'élaboration de programmes de formation continue tout au long de la carrière des AVS, tandis que près d'un quart des répondants (23.3%) insistent sur l'importance d'un encadrement et d'un suivi régulier des AVS durant leurs premières années d'exercice. Les répondants recommandent d'instaurer une formation initiale complète et obligatoire avant l'affectation sur le terrain présentent 13.3%, et une minorité (3.3%) des réponses ont été jugées non pertinentes, ce qui pourrait indiquer des divergences de compréhension.

Ces résultats mettent en évidence la nécessité d'une formation initiale rigoureuse, d'un encadrement continu, de programmes de développement professionnel permanent et d'une meilleure coordination interdisciplinaire pour améliorer l'efficacité des AVS et le soutien apporté aux élèves ayant des besoins particuliers.

5.Synthèse

La synthèse des réponses montre une variété d'Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) avec des qualifications, des expériences antérieures et des niveaux de formation différents. La majorité des répondants sont des femmes, principalement âgées entre 24 et 44 ans. Ils proviennent de diverses régions algériennes, avec une répartition hétérogène des wilayas représentées. Concernant leur expérience en tant qu'AVS, la plupart exercent depuis plus de six mois et possèdent des niveaux de qualification allant du baccalauréat à des diplômes universitaires plus avancés. Malgré cela, le poste d'AVS est souvent accessible avec un simple niveau de baccalauréat. Les AVS ont exprimé un besoin marqué de formation supplémentaire dans divers domaines, tels que la compréhension des handicaps, les techniques d'accompagnement, la pédagogie et les adaptations pédagogiques, ainsi que la connaissance du système éducatif. Les relations avec les enseignants sont jugées importantes, notamment en termes de communication et de rencontres régulières, bien que certains soulignent l'absence d'outils efficaces pour faciliter ces interactions. Ils souhaitent des réunions fréquentes pour discuter des difficultés des élèves et des méthodes d'enseignement.

En matière de formation, les répondants privilégient une connaissance approfondie des handicaps et des troubles du développement, ainsi que des formations pratiques sur les méthodes d'accompagnement et d'assistance à la scolarisation. Ils estiment qu'un renforcement des compétences dans ces domaines est très important. Pour améliorer la situation, les propositions incluent l'instauration d'une formation initiale obligatoire avant l'affectation, un encadrement régulier, et des programmes de formation continue tout au long de la carrière des AVS. De plus, ils préconisent un renforcement de la coordination entre les différents intervenants dans le domaine de l'éducation.

Cette analyse met en évidence non seulement l'importance du rôle des AVS, mais aussi l'urgence de répondre à leurs besoins en formation et en soutien. Ces mesures sont indispensables pour améliorer l'accompagnement des élèves à des besoins spécifiques et encourager une collaboration fructueuse avec les enseignants (Parents – Administrateurs- Médecins...).

CONCLUSION

Cette étude approfondie menée auprès de 30 Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) met en lumière plusieurs éléments pour améliorer leur formation et leur soutien dans le contexte de l'éducation inclusive. Les résultats révèlent des besoins spécifiques qui nécessitent une attention particulière pour renforcer l'efficacité des AVS et favoriser ainsi l'inclusion et la réussite scolaire des élèves en situation de handicap.

Premièrement, il est essentiel d'instaurer une formation initiale complète et obligatoire avant l'affectation sur le terrain. Cette formation devrait couvrir divers domaines, notamment la diversité des handicaps et des troubles du développement, les techniques d'accompagnement et d'assistance à la scolarisation, la pédagogie et les adaptations pédagogiques, ainsi que la connaissance approfondie du système éducatif. Deuxièmement, les AVS ont exprimé le besoin d'un encadrement et d'un suivi régulier durant leurs premières années d'exercice. Un soutien continu est nécessaire pour les aider à mettre en pratique les compétences acquises lors de leur formation initiale et pour répondre aux défis rencontrés sur le terrain. Troisièmement, des programmes de formation continue tout au long de la carrière des AVS sont indispensables pour actualiser leurs connaissances et développer leurs compétences en fonction de l'évolution des besoins des élèves et des pratiques éducatives. Enfin, renforcer la coordination entre les différents intervenants, tels que les enseignants, les équipes médicales et les familles, est crucial pour assurer une prise en charge optimale des élèves en situation de handicap. Une collaboration étroite et une communication efficace entre tous les acteurs sont utiles pour garantir une éducation inclusive et de qualité.

En conclusion, nous pouvons dire que ; répondre aux besoins en formation et en soutien des Auxiliaires de Vie Scolaire est impératif pour encourager une éducation inclusive et garantir la réussite de tous les élèves, quel que soit leur handicap. En investissant dans la formation et le soutien des AVS, les établissements scolaires peuvent contribuer à créer un environnement éducatif inclusif où chaque élève a la possibilité de s'épanouir et de réussir académiquement.

Conclusion générale

Conclusion générale

Au cœur de cette analyse réside la question essentielle des besoins spécifiques des AVS en Algérie. Face à la complexité de leur rôle dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap, il est impératif de comprendre et de répondre efficacement à leurs besoins pour garantir une éducation inclusive et équitable.

À travers une méthode mixte, rigoureuse et une analyse approfondie des données recueillies auprès des AVS, nous avons identifié plusieurs dimensions essentielles de leurs besoins.

Les résultats ont révélé des lacunes significatives dans la formation initiale et continue, ainsi que des défis liés à la collaboration avec les enseignants et à l'amélioration des conditions de travail. Il est également apparu clairement que les AVS expriment un désir ardent d'amélioration et de soutien pour renforcer leur pratique professionnelle et mieux répondre aux besoins des élèves qu'ils accompagnent.

En conclusion, cette analyse met en lumière l'importance de soutenir et de valoriser le rôle des AVS dans le système éducatif Algérien. Il est important de poursuivre les efforts visant à combler les lacunes identifiées en matière de formation et de soutien, tout en favorisant une collaboration efficace entre tous les acteurs de l'éducation inclusive.

Cette étude ouvre la voie à de nouvelles questions et réflexions sur l'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement et de l'éducation pour tous les élèves ayant des besoins spécifiques. En outre, elle souligne l'importance capitale d'un dialogue ouvert et constructif entre les chercheurs, les praticiens et les décideurs politiques pour promouvoir l'agenda de l'éducation inclusive en Algérie. Il est également recommandé de fournir un soutien adéquat aux Auxiliaires de Vie Scolaire afin qu'ils puissent répondre efficacement aux besoins des élèves qu'ils accompagnent.

Bibliographie

Bibliographie

1. إنشاء مسكس مسجعي وطني للتحد بالشساسة. (2021, 19 mai). الصحيفة اللكتسونية الطسيق نيش.
<https://www.tariqnews.dz/2021/05/19/%D8%A5%D9%86%D8%B4%D8%A7%D8%A1-%D9%85%D8%B1%D9%83%D8%B2-%D9%85%D8%B1%D8%AC%D8%B9%D9%8A-%D9%88%D8%B7%D9%86%D9%8A-%D9%84%D9%84%D8%AA%D9%88%D8%AD%D8%AF-%D8%A8%D8%A7%D9%84%D8%B4%D8%B1%D8%A7%D9%83%D8%A9/>
2. EL MAOUID. (n.d.). الحكمة تأس مصالح بلعابد بمسافقة التالمير نوي الحتياجات الخاصة.
<https://elmaouid.dz/%D8%A7%D9%84%D8%AD%D9%83%D9%88%D9%85%D8%A9-%D8%AA%D8%A3%D9%85%D8%B1-%D9%85%D8%B5%D8%A7%D9%84%D8%AD-%D8%A8%D9%84%D8%B9%D8%A7%D8%A8%D8%AF-%D8%A8%D9%85%D8%B1%D8%A7%D9%81%D9%82%D8%A9-%D8%AA%D9%84%D8%A7/>
3. Historique AVS. (n.d.).
https://17.snuipp.fr/IMG/pdf/1_historique.pdf?fbclid=IwZXh0bgNhZW0CMTAAAR0SMf7bN4mXQhVDRMc0WqtcWFLFm6RZeHlxBmMwc2j5S-
4. Echorouk Online. (s.d.). مسافقة مدنسية لروي الهمم في إنجاش الفس. Récupéré sur
<https://www.echoroukonline.com/%D9%85%D8%B1%D8%A7%D9%81%D9%82%D8%A9-%D9%85%D8%AF%D8%B1%D8%B3%D9%8A%D8%A9-%D9%84%D8%B0%D9%88%D9%8A-%D8%A7%D9%84%D9%87%D9%85%D9%85-%D9%81%D9%8A-%D8%A5%D9%86%D8%AC%D8%A7%D8%B2-%D8%A7%D9%84%D9%81%D8%B1>
5. CNRTL - Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. (n.d.). Auxiliaire.
<https://www.cnrtl.fr/definition/academie9/Auxiliaire>
6. DigiSchool. (n.d.). <https://www.digischool.fr/>
7. Le Parisien Étudiant. (n.d.). Métier Auxiliaire de vie scolaire (AVS).
<https://www.leparisien.fr/etudiant/orientation/guide-metiers/metier-auxiliaire-de-vie-scolaire-avs/>

Bibliographie

8. Le Figaro Santé. (n.d.). Comment bénéficier de la prise en charge d'un AVS? <https://sante.lefigaro.fr/social/personnes-handicapees/auxiliaire-vie-scolaire/comment-beneficier-prise-charge-dun-avs>
9. Autisme Info Service. (n.d.). Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS). <https://www.autismeinfoservice.fr/informer/scolarité-soins/avs>
10. Orientation.com. (n.d.). Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS). <https://www.orientation.com/metiers/auxiliaire-de-vie-scolaire-avs>
11. Inspection académique des Yvelines - ASH1 - Coordination AVS - Dispositif - Livret 1 - octobre 2008.
12. IEN Ronchin. (n.d.). Guide de l'Auxiliaire de vie scolaire. <https://ien-ronchin.etab.ac-lille.fr/files/2015/09/Guide-de-lAVS-Lille-1-Lille-3-ASH.pdf>
13. Académie de Bordeaux. (s.d.). Les auxiliaires de vie scolaire (AVS). Récupéré sur <https://www.ac-bordeaux.fr/les-auxiliaires-de-vie-scolaire-avs-122092>
14. Accessi Scol: PPS & PAP. (s.d.). Récupéré sur Wikiversité: https://fr.wikiversity.org/wiki/AccessiScol-Toutes_les_bases_sur_les_PPS_/PAP/PPRE_/PAI
15. Dictionnaire de l'Académie française. (s.d.). Auxiliaire. Récupéré sur <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9A3323>
16. M. (2018, 25 septembre). Qu'est-ce qu'un AVS (auxiliaire de vie scolaire)? YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=wwaviPQyPQc>
17. K. (n.d.). How Maslow's Hierarchy of Needs Can Be Applied in Teaching. Classcard Blog. <https://www.classcardapp.com/blog/how-maslows-hierarchy-of-needs-can-be-applied-in-teaching>
18. Voila-le-travail. (n.d.). Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS). <https://voila-le-travail.fr/carriere/metier/auxiliaire-de-vie-scolaire/>
19. Le Parisien. (s.d.). Métier : assistant de vie. Récupéré sur <https://www.leparisien.fr/etudiant/orientation/guide-metiers/metier-assistant-de-vie/>

Bibliographie

20. BDO Suisse. (n.d.). AVS 21: Opportunités et défis pour les employeurs. <https://www.bdo.ch/fr-ch/publications/articles/nl/avs-21-opportunités-et-défis-pour-les-employeurs>
21. FuturMétier. (n.d.). Auxiliaire de Vie Sociale (AVS). <https://futurmetier.com/fiche/auxiliaire-de-vie-sociale-avs/>
22. Guide de l'AVS 2017-2018.
23. Outils Psy. (s.d.). La pyramide des besoins de Maslow. Récupéré sur <https://outils-psy.com/la-pyramide-des-besoins-de-maslow/>
24. Psychologue.net. (s.d.). La pyramide de Maslow : La théorie des besoins. Récupéré sur <https://www.psychologue.net/articles/la-pyramide-de-maslow-la-theorie-des-besoins>
25. MakeSense. (s.d.). Fiches métiers : Auxiliaire de vie scolaire. Récupéré sur <https://jobs.makesense.org/fr/fiches-metiers/sante-medical-social/auxiliere-vie-scolaire>
26. Studi.com. (s.d.). Devenir auxiliaire de vie scolaire. Récupéré sur <https://www.studi.com/fr/devenir/auxiliaire-vie-scolaire>
27. <https://fr.indeed.com/conseils-carrieres/developpement-personnel/competences-auxiliaire-vie>
28. <http://www.touteduc.fr/fr/archives/id-6291-auxiliaires-de-vie-scolaire-les-difficulte-d-une-nouvelle-profession-temoignage->

Annexes

Annexes

Questionnaire destiné aux AVS nouvellement recrutés

Objectif et intérêt :

L'objectif principal de ce questionnaire est d'évaluer de manière approfondie les besoins de formation et de connaissances académiques des accompagnants des élèves en situation de handicap (AVS) nouvellement recrutés.

L'intérêt de ce questionnaire est multiple. Tout d'abord, il permet de dresser un état des lieux approfondi des compétences et des besoins des AVS nouvellement recrutés. Cette connaissance fine des enjeux est un prérequis indispensable pour mettre en place des actions de formation et d'accompagnement pertinentes et efficaces.

I. Informations générales :

1. Quel est votre sexe ?

.....

2. Quel est votre âge ?

.....

3. Quel est votre Wilaya ?

.....

4. Quel est le nom de l'école où vous travaillez ?

.....

5. Depuis combien de temps travaillez-vous en tant qu'AVS ?

• Un moins

• Entre 1 et 6 moins

• Plus de 6 moins

6. Quel est votre plus haut niveau de qualification ?

- Niveau Bac
- Bac +2
- Bac +3
- Bac +4 ou plus

7. Quel est votre métier avant d'être AVS ?

.....

8. Quel est votre spécialité ?

.....

II. Formation et connaissances académiques :

1. Avez-vous bénéficié d'une formation à votre prise de poste d'AVS ?

- Oui, une formation complète et adaptée
- Oui, mais une formation partielle et insuffisante
- Non, aucune formation

2. Comment évalueriez-vous vos connaissances dans les domaines suivants :

2.1. Handicaps et troubles du développement

- Très insuffisantes
- Insuffisantes
- Moyennes
- Bonnes
- Excellentes

2.2. Techniques d'accompagnement et d'aide à la scolarisation

- Très insuffisantes
- Insuffisantes
- Moyennes
- Bonnes

- Excellentes

2.3. Pédagogie et adaptations pédagogiques

- Très insuffisantes
- Insuffisantes
- Moyennes
- Bonnes
- Excellentes

2.4. Connaissance du système éducatif

- Très insuffisantes
- Insuffisantes
- Moyennes
- Bonnes
- Excellentes

3. Quelle est votre fonction exacte ?

- AVS-I
- AVS-CO
- AVS-M

III. Relation entre l'enseignant et vous :

1. Comment travaillez-vous ?

- Ensemble
- Chacun de son côté

2. Existe-t-il un outil efficace de communication entre vous et l'enseignant ?

- Oui
- Seulement le téléphone
- Aucun outil efficace

3. Est-ce que vous avez des rencontres avec les enseignants ?

- Oui
- Non

Si oui, quels sujets sont abordés ?

.....
.....
.....

Si non, pensez-vous que ce serait bénéfique d'en avoir ?

.....
.....
.....

IV. Besoins en formation :

1. Quels sont les principaux domaines de formation que vous jugez essentiels pour améliorer votre pratique en tant qu'AVS ?

- Formation approfondie sur la diversité des handicaps et des troubles du développement
- Formation pratique sur les méthodes d'accompagnement et d'assistance à la scolarisation
- Formation en pédagogie et en adaptation pédagogique
- Formation sur le fonctionnement global du système éducatif

2. à quel point estimez-vous avoir besoin d'une formation complémentaire dans les domaines suivants :

2.1. Handicaps et troubles du développement

- Très faible besoin
- Faible besoin
- Besoin modéré
- Fort besoin
- Très fort besoin

2.2. Techniques d'accompagnement et d'aide à la scolarisation

- Très faible besoin
- Faible besoin
- Besoin modéré
- Fort besoin
- Très fort besoin

2.3. Pédagogie et adaptations pédagogiques

- Très faible besoin
- Faible besoin
- Besoin modéré
- Fort besoin
- Très fort besoin

2.4. Connaissance du système éducatif

- Très faible besoin
- Faible besoin
- Besoin modéré
- Fort besoin
- Très fort besoin

V. Propositions d'amélioration :

1. Avez-vous des idées pour améliorer la formation et le soutien offerts aux nouveaux AVS ?

- Instaurer une formation initiale complète et obligatoire avant l'affectation sur le terrain
- Offrir un encadrement et un suivi régulier aux AVS durant leurs premières années d'exercice
- Élaborer des programmes de formation continue tout au long de la carrière des AVS
- Renforcer la coordination entre les différents intervenants (enseignants, équipes médicales, etc.) pour une prise en charge optimale des élèves.

- AUTRE

.....
.....

https://docs.google.com/forms/d/10dHjXERJTaC3ipI4m9lqK1p7TceRdFU3Kapt_O-LxOw/edit (Questionnaire -Google Forms-)